

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Approuvé par l'Assemblée générale du 11 juin 2023

*Auxilia, une nouvelle chance pour
passer du "faire pour" au "faire avec", afin que demain
chaque bénéficiaire puisse "faire seul".*

Auxilia, une nouvelle chance

7 rue des Haras - 92000 Nanterre



www.asso-auxilia.fr



01 80 42 02 77



contact.ead@asso-auxilia.fr

Sommaire

AUXILIA

- 3 Mot du président
- 4 Équipe de direction et Conseil d'administration
- 6 Temps forts 2022 - Perspectives 2023

Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle

- 8 ESRP
- 9 PÔLE PÉDAGOGIQUE
- 16 PÔLE P.S.I

Enseignement à Distance (et en présentiel)

- 28 ENSEIGNEMENT À DISTANCE - EAD

Pôle Hébergement et Insertion

- 48 PÔLE HÉBERGEMENT ET INSERTION - PHI
- 51 CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE - CHRS
- 58 CENTRE D'HÉBERGEMENT ALTERNATIF À L'HOTEL - CHU ALTHO
- 63 POINT D'ACCUEIL DE JOUR - PAJ
- 67 CENTRE DE MISE À L'ABRI - CMA
- 73 CHS ET CHU HIVERNAL



S'ouvrir pour progresser

Voilà déjà deux ans que nous avons, collectivement, réécrit le Projet associatif d'Auxilia. Ce fut un temps riche d'échanges, de réflexions et de débats. Une richesse qui s'évanouirait bien vite si nous ne prenions soin, épisodiquement, de le relire pour qu'il ne devienne pas une simple production de mots sans autre effet.

Dans les valeurs revendiquées comme dans « nos projets pour nourrir et amplifier notre engagement », une idée perce : avoir « un souci permanent d'ouverture, gage d'une insertion ou réinsertion réussie et pérenne ».

Alors, deux ans après, où en sommes-nous ?

Nous ouvrir à toutes ces personnes perçues comme « différentes », marquées par des destins cruels ou des parcours chaotiques. Toutes ces personnes exclues, oubliées, isolées voire écartées de la société... C'est évidemment la base depuis toujours – c'est-à-dire depuis près de 100 ans ! – de nous ouvrir à elles et eux, au sein de chacun de nos trois pôles, pour leur offrir une nouvelle chance.

Nous ouvrir entre nous, quel que soit notre statut mais surtout l'activité dans laquelle nous œuvrons. Le constat était très largement partagé d'un fonctionnement trop étanche entre nos trois pôles d'activité. Le chemin à parcourir n'est pas obligatoirement facile, tant chacune et chacun est accaparé par sa tâche, mais la dynamique est engagée, insufflée avec énergie par l'équipe de direction.

Nous ouvrir mieux au monde extérieur, ouverture sans laquelle l'idée même d'insertion ou de réinsertion visée pour et par nos bénéficiaires n'aurait aucun sens. Pour évoluer dans nos actions et nous adapter, nous aussi, à un monde qui ne cesse de bouger. Pour trouver des appuis et ressources nouveaux (mécènes, entreprises, partenaires...), et répondre plus et mieux à des besoins hélas toujours croissants.

Ce rapport d'activité 2022, qui rend compte en détail de la richesse de ce qui a été réalisé durant l'année par chaque équipe et de ce qu'elles entendent engager ou poursuivre, en témoigne : nous ouvrir est une idée bien vivante au sein d'Auxilia. Gageons que, grâce à l'engagement de chacune et chacun, 2023 en fera à nouveau la preuve. Pour aller toujours plus loin ensemble !

L'équipe de direction



Alessandra Flahault

Directrice associative



Bruno Mangane

Directeur financier



José Escriche

Directeur Adjoint de l'ESRP



Alexandre Roux

Directeur Adjoint du PHI
depuis décembre 2022



Bérangère Eldin

Directrice Adjointe de l'EAD



Corinne Gondek

Directrice Adjointe de
l'ESRP en 2022

Conseil d'administration – bureau



Alain Petiot
Président

Ancien journaliste en presse écrite quotidienne puis formateur d'adultes sur les écrits professionnels, en retraite. Il est président de l'association depuis septembre 2020.



Virginie Autran
Vice-présidente

Directrice générale du SIAO 92, (composé de 3 structures : l'Urgence, dont fait partie le 115, l'Insertion et le Logement). Membre du conseil d'administration depuis janvier 2021, élue vice-présidente en septembre 2021.



Guy Larible
Secrétaire

Ancien ingénieur SNCF, bénévole depuis 2006, administrateur depuis 2014, président de juin 2017 à septembre 2020, depuis secrétaire général.



Jean-Michel Ducrocq
Trésorier

Directeur des comptes stratégiques au sein du groupe La Poste a par ailleurs vécu depuis 15 ans divers engagements associatifs. Membre du conseil d'administration et trésorier depuis septembre 2021.

Autres administrateurs



Karine Blanchard

Directrice de la Performance
Commerciale Groupe La Poste.



Annette Braconné-Michoux

Professeur de mathématiques en collège,
formatrice à l'IUFM et professeur à
l'université de Montréal, en retraite.



Jean-Jacques Chadelaud

Proviseur à l'Éducation nationale,
en retraite



Sandra Jeansonnie *

Consultante en accompagnement
RH et communication.



Eric Nedelec *

Directeur-adjoint de l'Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).



Jacques Ory*

Retraité de l'Éducation nationale.



Laure Richalet*

En reconversion en coaching
professionnel.



Christian Vilmer*

Directeur général de l'Ilôt,
en retraite.

*nouveaux administrateurs élus par l'assemblée générale du 11 juin 2022 ou cooptés en cours d'année en remplacement de Jean-Louis Bourrier, David Flahault, Nathalie Grare, Marielle Papeil-Lalande et Marie-José Roy, arrivés en fin de mandat en juin 2022 et ne se représentant pas ou démissionnaires en cours d'année.

TEMPS FORTS 2022

ASSO



- Nouveaux statuts
- Nouveau CSE
- Mise en place service RH et SIRH
- Stabilisation de l'organisation de chaque structure
- Dématerialisation des archives et réorganisation locaux
- Gros travaux pour amélioration/économie énergie des locaux à Nanterre
- Séminaire gouvernance

ESRP



- Structuration du pôle insertion et fusion avec le service psycho social
- Créations de parcours alternés
- Nouveau parcours DWWM
- Journées immersion, solidarité, blind dating...
- Gros investissements d'équipement

EAD



- 53 000 heures de bénévolat consolidées par 700 bénévoles au côté de 2200 apprenants
- Session d'intégration ou de formation pour 300 bénévoles
- Présence de correspondants de prison Auxilia dans 15 nouveaux établissements pénitentiaires
- 2 mécénats de compétences sur l'informatique et le numérique en détention
- 2 nouveaux partenaires public (FDVA) et privé (fonds de dotation familial Le Chant des Etoiles)
- Mise en œuvre d'un comité mécénat et d'un accompagnement stratégique sur la recherche de fonds

PHI



- Projet d'extension défini : financements, architecte, projet...
- Augmentation des domiciliations
- Signature du CPOM
- Stabilisation de l'organisation (direction, ts)
- Travaux d'améliorations au PAJ
- Politique partenariale, notamment avec les équipes mobiles et associations de secteurs
- GAPP

PERSPECTIVES 2023

- Travail sur la visibilité et la communication
- Remise à plat du modèle économique
- Partenariats et participations
- Préservation et amélioration du patrimoine immobilier associatif

- Organisation de la direction en 2 pôles : formation et insertion psycho-social
- Signature du CPOM
- Reprise des CVS
- Création de nouveaux parcours
- Amélioration de la prise en compte des nouveaux besoins en santé mentale
- Innovation dans les pratiques de construction du projet professionnel
- Permanence infirmière

- Evolution de l'offre de formation de manière à compléter les parcours académiques par des modules pré-professionnels (employabilité)
- Mise en œuvre d'un dispositif global de recrutement, d'intégration et de fidélisation des bénévoles
- Préparation de l'arrivée du numérique en détention en expérimentant de nouvelles pratiques au sein du réseau des formateurs
- Renforcement du maillage des correspondants de prison (d'ici 3 à 5 ans, disposer d'un CP dans chaque établissement pénitentiaire)
- Redéfinition du modèle économique de l'EAD, diversification des partenaires financeurs et fidélisation des donateurs

- Dépôt du PC et lancement des travaux pour le nouveau CHRS
- Recherche de bureaux complémentaires pour le CHS et le CHU ALTHO
- Travail sur la fluidité
- Développement partenariats
- Adaptation à un nouveau fonctionnement pour le CMA : travaux
- Projet de développement informatique
- CVS
- Recrutement CDS





ESRP


**ÉTABLISSEMENT
ET SERVICE
DE RÉADAPTATION
PROFESSIONNELLE
2022**

**Tous engagés pour l'inclusion
des personnes handi-capables**

ESRP, Auxilia, une nouvelle chance, 7 rue des Haras - 92000 Nanterre

 www.asso-auxilia.fr

 01 55 69 31 30

 crpauxilia@asso-auxilia.fr



Le Pôle Pédagogique

L'ESRP accueille à Nanterre chaque année **120 stagiaires en situation de handicap** préparant leur reconversion professionnelle. Établissement privé assurant une mission de service public, agréé par l'Administration pour mettre en œuvre la délivrance de diplômes professionnels, il permet une réelle insertion professionnelle

L'équipe est composée de 13,9 ETP

En plus des fonctions support l'équipe est composée de 9,5 ETP formateurs

Un secrétariat pédagogique composé de 2 ETP

0,7 ETP en gestion du parc informatique

LES FAITS MARQUANTS

224



STAGIAIRES ACCOMPAGNÉS

CONTRE 243 EN 2021

Baisse due au calendrier (2 groupes Declic contre 3 en 2021, 2 groupes Préqualifiant tertiaire administratif contre 3 en 2021)

72%

FEMMES

28%

HOMMES



dont

71%

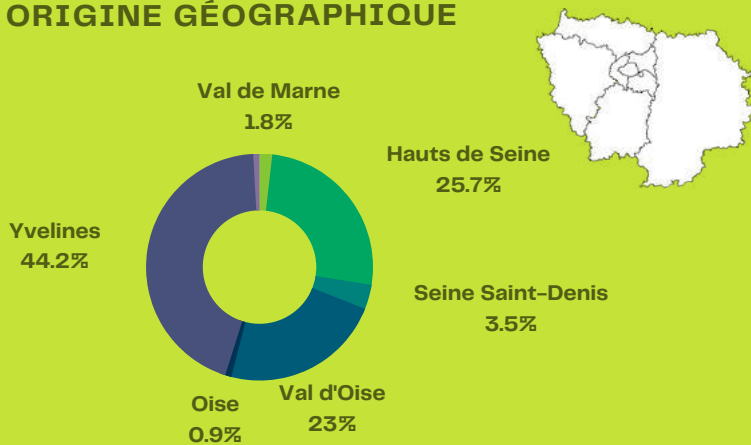


dont

66%

ONT PLUS DE 45 ANS

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



90,3%

TAUX D'OCCUPATION

SOIT -4,7% PAR RAPPORT À 2021

90.3%, soit -4,7pt par rapport à 2021 dû à un taux d'absentéisme ayant doublé en 2022 notamment suite à des arrêts maladies de plus d'un mois et à 7 arrêts de parcours pour raison de santé, entrée en parcours qualifiant, retour à l'emploi ou abandon et 5 entrées en décalé dans les parcours ; ce qui représente 4,2% du taux de remplissage.

18 463



HEURES DE FORMATION

SOIT -1901 PAR RAPPORT À 2021

24 383



JOURNÉES RÉALISÉES

SOIT -1191 PAR RAPPORT À 2021



LES PARCOURS

ORIENTATION MDPH

AGRÈMENT **120** PLACES

92%

**TAUX DE RÉUSSITE
AUX EXAMENS**

CERTIFICATS DE COMPÉTENCES/
TITRE PROFESSIONNELS

16

**STAGIAIRES
AYANT RÉUSSI
LE DELF OU
LE DILF**



8

FORMATIONS

4 FORMATIONS QUALIFIANTES

COMPTABLE ASSISTANT(E) : 2 GROUPES

EMPLOYE.E ADMINISTRATIF(VE) :
3 GROUPES

SECRETARE ASSISTANT.E :
1 GROUPE

DEVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE :
1 GROUPE

4 FORMATIONS PRE-QUALIFIANTES

REMISE À NIVEAU DECLIC

COMPÉTENCE LANGUE ÉTRANGÈRE
(CLE FLE)

COMPÉTENCE LANGUE ÉTRANGÈRE
(CLE ALPHA)

PRÉQUALIFIANT TERTIAIRE
ADMINISTRATIF (PRÉK)

La présence de nouveaux formateurs avec des expériences professionnelles riches, diverses et variées ainsi que la mise en place du nouveau parcours Développeur Web et Web Mobile a permis de faire évoluer l'offre de formations en fonction des besoins du monde professionnel.

L'accompagnement de l'équipe pluridisciplinaire est à la fois technique et humain avec une vigilance particulière sur les difficultés des apprenants pour les mobiliser et leur donner confiance

Des journées de télétravail ont pu prendre place dans les parcours avec l'objectif pédagogique de s'approprier de l'outil informatique, gagner en autonomie et trouver l'organisation adéquate pour travailler au domicile plutôt que sur le lieu de travail afin de mieux répondre aux nouveaux modes de fonctionnement des entreprises.

SATISFACTION DES STAGIAIRES

- **94%** des stagiaires recommandent l'ESRP Auxilia à leur entourage
- **98%** des stagiaires sont satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement administratif
- **95%** des stagiaires sont satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement individualisé des formateurs et de la démarche pédagogique utilisée
- **76%** des stagiaires sont satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement psychosocial en raison des efforts de la nouvelle activité insertion professionnelle
- **81%** des stagiaires sont satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement par le pôle insertion professionnel

Les usagers sondés sont satisfaits de la **plateforme e-learning**. Elle est facilement accessible, les modules existants sont rapides d'accès, clairs et d'une durée suffisante pour une bonne compréhension. Les modules les plus utilisés, sont les savoirs être et le monde de l'entreprise, Word, Excel et le français.



"C'est un très bon centre et un bon accueil chaleureux et convivial."

"C'est un bon centre l'équipe est aimable, attentive et respectueuse."

"Excellents formateurs"

"J'ai beaucoup appris."

"Le professionnalisme des encadrants."

"Le centre Auxilia est un très bon centre, on apprend beaucoup et très bon suivi."

"Le suivi est complet du début à la fin."

"Autant les formateurs que l'équipe pédagogique sont bienveillants dans notre accompagnement de formation."

"Pour l'accompagnement et le suivi personnalisé."

"J'en garde un très bon souvenir malgré mes coups de stress et mes crises d'angoisses régulières."

LES ACTIONS SPECIFIQUES

Plateforme e-learning

Créée en 2021, la plateforme e-learning continue à se développer en permettant aux stagiaires accompagnés, souvent éloignés de l'outil informatique de s'approprier des connaissances nécessaires avec les nouvelles technologies pour pouvoir envisager une meilleure intégration en entreprises. Par l'apport de nouveaux modules qui complètent et renforcent les apprentissages des stagiaires et contribuent à leur faire gagner en autonomie et être davantage acteurs de leur parcours. 59% des stagiaires sondés y vont rarement spontanément et 25% une fois par semaine.

Les modules déjà disponibles :

- **le savoir être en entreprise, se préparer à un entretien pour un stage ou une embauche :** 10 séances vidéos de conseils et de contre-exemples
- **Structure et organisation d'entreprises :** 6 capsules pour comprendre les différentes organisations, le fonctionnement des entreprises
- **L'environnement Windows 29 capsules :** pour paramétrer, configurer, gérer les dossiers et les fichiers, utiliser les outils de capture d'écran
- **Word :** 97 capsules de fonctionnalités de base et 45 de perfectionnement
- **Excel :** 32 capsules de fonctionnalités de base
- **Santé et gestion du stress :** 4 capsules sur la santé, 6 capsules sur les addictions, 14 capsules sur le stress, 6 capsules sur la sophrologie, 5 capsules sur la gestion des postures au sein du travail
- **Français :** 6 capsules sur les homophones, 11 sur la nature des mots

Journées immersion en amont d'une intégration dans un parcours

En 2022, 8 journées d'immersion individuelle avec des personnes désireuses de découvrir davantage le parcours visé ont été réalisées. Ces journées ont permis aux candidats de rencontrer l'équipe pluridisciplinaire (formateur du parcours visé, service administratif, l'équipe Médico Psycho-Sociale et Insertion, le responsable du Pôle Pédagogique), puis de réaliser un test de positionnement, échanger avec les stagiaires et formateurs lors d'une immersion dans un groupe et enfin établir un bilan de la journée.

Ces journées informent et les rassurent sur les apprentissages et la pédagogie mise en place à l'ESRP Auxilia.

Parcours alternés

En 2022, trois parcours qualifiants ont démarré avec périodes de stages alternés Au-delà du rythme qui permet de varier la formation à l'ESRP en appliquant les enseignements théoriques, la confrontation réelle avec le monde de l'entreprise et le travail à réaliser permet au stagiaire de valider ses atouts et de travailler ses axes d'amélioration en vue de mieux se préparer à l'insertion professionnelle.

Les formations concernées sont :

- Employé.e Administratif et d'Accueil
- Secrétaire Assistant.e
- Comptable Assistant



Sorties culturelles 2022

Durant le 2ème semestre 2022, plusieurs sorties culturelles de groupe de stagiaires ont pu être organisées grâce à la sortie de la crise sanitaire. Ces sorties organisées et sélectionnées avec les stagiaires offrent une ouverture vers des lieux culturels célèbres, classiques ou nouveaux. Outre l'intérêt et la découverte culturelle, ce sont des moments de développement de leur autonomie et de leur confiance pour approcher des institutions parfois intimidantes. L'aspect de partage convivial entre stagiaires et accompagnants pédagogiques ainsi que la création d'une activité d'équipe constituent un aspect non négligeable de ces sorties.

PERSPECTIVES 2023

L'action de veille menée sur l'univers professionnel conduit l'ESRP à mettre en place des nouveaux parcours :

- Travaux Comptables Courants : parcours préparatoire d'initiation à la comptabilité d'une durée de 7 mois avec un stage en entreprise d'un mois avant d'aborder une formation qualifiante de Comptable Assistant.e ou Gestionnaire Comptable Fiscal
- Gestionnaire de paie : Parcours de 18 mois alterné pour former des stagiaires au métier de la paie et des déclarations sociales.

Le succès des premiers parcours alternés poussent à étendre la méthode à d'autres parcours pour une meilleure insertion professionnelle :

- Parcours Employé Administratif et d'Accueil
- Parcours Gestionnaire de Paie
- Parcours Développeur Web et Web Mobile
- Parcours Comptable Assistant

La Plateforme e-learning verra la mise en place d'autres modules sur :

- le français : conjugaison, homophones, syntaxe
- les mathématiques : calcul de proportionnalité, d'évolution et de répartitions
- les outils bureautiques :
 - Excel : développer les fonctions logiques, de recherches
- les outils collaboratifs :
 - visio-conférences : zoom, teams
 - agenda outlook



Le pôle P.S.I

Le pôle Psycho-Social-Insertion (P.S.I.) accueille, accompagne et oriente les stagiaires de l'ESRP dans le cadre de leur parcours de formation.

L'équipe est composée de 3.5 ETP

- 1 cheffe de service
- 1 psychologue du travail
- 1 psychologue clinicienne (0.5 ETP)
- 1 chargée d'accompagnement social & professionnel (CASP)

Les professionnelles mettent en œuvre un accompagnement psycho-social et professionnel personnalisé, à visée d'insertion, qui permet aux personnes d'accéder à leurs droits sociaux et à un soutien psychologique fondamental, en parallèle de leur formation. Leur but est d'éviter une rupture de parcours (absences, longue maladie, arrêts à répétition, démobilisation, interruption de formation) car cela compromettrait leur chance de réinsertion professionnelle durable.

Nous encourageons la montée en compétences de nos collaborateurs

- Notre **ancienne assistante sociale** a suivi en 2021 une formation de Coordonnateur en ESSMS puis a évolué sur un poste de cheffe de service du Pôle P.S.I en parallèle d'une **entrée en formation CAFERUIS** (sur 2 ans)
- Une **stagiaire assistante sociale** a été **recrutée** sur un **poste de CASP**
- Notre **psychologue clinicienne** a commencé en novembre 2022 une **formation de neuropsychologue**

La structuration de l'activité du Pole insertion professionnelle tout nouvellement créée a impacté année 2022 avec une baisse d'entretiens sociaux et psychologiques.

Ceci se rajoute à une importante dégradation de la santé mentale de nos publics qui a été remarquée par nos psychologues. Elles évoquent l'hypothèse d'effets indésirables en corrélation avec la sortie du Covid. Ces effets sont notables dans l'ensemble de la population générale, l'ESRP n'en est pas épargné. C'est pourquoi nous avons fait le choix de recentrer les missions de nos psychologues pour 2023 avec le déploiement de notre psychologue clinicienne sur l'ensemble des sections de l'ESRP.

Nos actions se sont concentrées sur une construction globale visant à la fois le soutien psychologique, l'accompagnement social et vers l'emploi avec la définition du projet professionnel et individuel du stagiaire et la montée en compétence des professionnels intervenants.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Un rôle essentiel

384



**ENTRETIENS
INDIVIDUELS**

EFFECTUÉS PAR NOS PSYCHOLOGUES

RÉPARTIS
COMME SUIT :

242

entretiens avec notre
psychologue du travail

142

entretiens avec notre
psychologue clinicienne

Près d' **1 entretien sur 2** concerne un besoin de soutien psychologique en lien avec la gestion de l'anxiété, du stress ou encore de traumatismes vécus par le passé pouvant affecter leur parcours de formation.

Les psychologues de l'ESRP interviennent dès l'admission et jusqu'à la fin du parcours de formation. Un relai vers un praticien (psychologue libéral, CMP, associations spécialisées) est travaillé dès que possible et en particulier à l'approche de la fin du parcours si poursuite d'une prise en charge jugée utile. Chaque année, les entretiens avec les psychologues s'axent autour de divers sujets qui préoccupent les stagiaires dans le suivi de leur parcours de formation.

Cela peut concerner notamment :

- Des angoisses, du stress, des difficultés dans la gestion de ses émotions
- Des questionnements autour de son choix d'orientation professionnelle
- Des conflits familiaux
- De l'aide pour la recherche de stage ou les enquêtes métiers à réaliser
- Des problèmes de santé
- De la violence conjugale, intra-familiale ou autre
- Des difficultés à se faire confiance ou à avoir confiance aux autres, un manque d'estime de soi

L'entretien psychologique est une des façons, lors des situations présentées comme "urgentes", de « calmer » la personne reçue et de prendre du temps pour traiter la problématique installée. Ceci afin de maintenir le stagiaire dans sa dynamique de travail. Ce temps permet aux psychologues d'évaluer la nature du problème et de rediriger vers les organismes ou personnes compétentes quand nécessaire. L'objectif est de proposer une écoute attentive, un espace de désamorçage du problème ciblé ainsi qu'une information en matière de santé, de prévention et de soutien. Toutes les questions liées aux problématiques du stagiaire peuvent être abordées en entretien individuel. Les psychologues, sont soumises à la confidentialité des échanges dans le cadre d'une alliance thérapeutique instaurée. Cet espace d'écoute constitue un lieu sécurisant dans un environnement qui ne l'est pas toujours pour le stagiaire selon sa trajectoire de vie et là où il en est dans sa (re)construction.

QUELQUES CHIFFRES

17%

de nos stagiaires présentent un handicap psychique (pathologie principale) contre 11% en 2021

35%

sont atteints de troubles psychiques, associés ou en plus de leur handicap dominant contre 13 % en 2021

+54%

de personnes atteintes de troubles psychiques par rapport à 2021*

*concernant les pathologies principales

La crise liée au Covid-19 a laissé d'importantes séquelles sur la santé mentale de notre public. De plus en plus de stagiaires présentent un état dépressif post-covid. Cela se traduit par des troubles du sommeil, une perte d'appétit, la perte d'intérêt à faire des choses pour se faire plaisir, une humeur dépressive et des difficultés de concentration. L'augmentation du nombre de stagiaires présentant un handicap psychique est un constat partagé par l'ensemble des ESRP d'Ile-de-France non spécialisés dans les troubles psychiques.

Nos stagiaires sont de plus en plus nombreux à avoir besoin d'un soutien psychologique mais trois freins continuent d'empêcher l'accès à un professionnel qualifié : le coût en libéral, les CMP saturés, l'aspect culturel et ses représentations.

NOS PSYCHOLOGUES SE FORMENT EN CONTINU

- Formation complémentaire Sauveteur Secouriste du Travail (SST) module "crises d'épilepsie"
- Conférence "Prévention du suicide en Ile-de-France" à l'Hôpital Sainte-Anne (Paris)
- Sensibilisation aux troubles musculosquelettiques (TMS) et travail sur écran (CIAMT)
- Webinaires : "Ciao Burn-Out" / "Vivre avec des troubles psy et des troubles cognitifs" / "Vivre avec des troubles psy et des troubles du sommeil"
- Mentor Show "Comprenez et surmontez vos souffrances" (Boris Cyrulnik)

Démarrage du **D.U. Neuropsychologie : Approches théoriques et cliniques** pour notre psychologue clinicienne du 18/11/2022 au 24/03/2023



CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL

QUELQUES CHIFFRES

528

heures de face à face
auprès des groupes CLE
FLE et DECLIC

49

synthèses de fin de parcours et
autant d'entretiens individuels de
restitution commentée

Accueil de **2** stagiaires psychologues du travail et de l'orientation en Master 1 et 2

Les psychologues sont en charge de l'accompagnement au projet professionnel via des interventions collectives et un accompagnement individuel. Si tous les stagiaires parviennent à identifier un projet préprofessionnel de reconversion à l'issue de leur parcours, une très faible proportion accède à une action de formation qualifiante (qu'elle soit en ESRP ou en droit commun). En effet, le niveau prérequis est souvent non atteint de par les difficultés d'expression orale et écrite en français, en maths ou en informatique.

Notre public en préqualifiant nécessite parfois de renouveler son parcours de formation pour consolider ses acquis et monter davantage en compétences.

En revanche, les publics sortants du parcours DECLIC accèdent plus facilement à des formations qualifiantes de niveau 3 (anciennement niveau V). Il est également à noter que les conséquences du handicap de notre public sont de plus en plus lourdes, limitant ainsi grandement l'accès à un métier peu qualifié souvent avec une forte pénibilité (manutention, station debout prolongée, horaires décalés...), incompatibles avec la majeure partie de notre public accueilli

Les projets de reconversion les plus fréquents sont :

- maintenance informatique
- câblage électronique
- tertiaire administratif (accueil, assistantat)
- transport de personnes

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



UN RÔLE PRIMORDIAL

· Disponible pour tous les groupes de stagiaires, de l'admission à la fin de formation, et même après leur sortie en attente d'un relai social

526

entretiens individuels effectués contre 932 en 2021

+9 pts

par rapport à 2021 concernant le nombre d'entretiens d'accompagnement post-parcours

233

stagiaires accompagnés et/ou suivis

37 min

Temps moyen/entretien

L'Assistante du Service Social accompagne l'ensemble des stagiaires présents à l'ESRP à différentes étapes de leur parcours (avant, pendant et après leur formation, même après avoir quitté AUXILIA). Elle intervient dans divers champs (logement, budget & situation d'endettement voire de surendettement, droits des étrangers, vie quotidienne, santé ...). Ses missions s'articulent autour de l'accès aux droits et de leur maintien. Elle informe, évalue, conseille, soutient et oriente les stagiaires dans leurs démarches personnelles. Elle participe pleinement à la concrétisation de leur projet de vie et plus spécifiquement à leur réinsertion sociale et professionnelle.

Le nombre d'entretiens d'accompagnement postparcours est en augmentation par rapport à 2021 (passé de 4 % à 13 %) en raison des services sociaux de secteur saturés. Ainsi, travailler un relai social post-parcours est de plus en plus complexe.

TYPOLOGIE SOCIALE DU PUBLIC ACCUEILLI

1 stagiaire sur 2 est âgé de **45ans et+**

48 % sont mariés ou pacsés

24 % sont célibataires

19 % sont séparés ou divorcés

9 % en concubinage

65 % ont des enfants à charge avec une forte proportion de famille monoparentale

56 % vivent en logement social

22 % sont hébergés chez un tiers car sans domicile fixe (SDF)

Près de **3 stagiaires sur 10** bénéficiaires de l'AAH* à l'entrée

30 % bénéficient du chômage dont

10 % sont en fin de droits

15 % sont bénéficiaires du RSA

Près de **4 %** de nos stagiaires sont sous mesure de protection juridique

Des situations de **violences conjugales en augmentation** et une parole qui se libère de plus en plus

68 % de nos stagiaires présentent un handicap moteur avec ou sans troubles associés

17 % sont atteints d'un handicap psychique

70 % des handicaps suite à une maladie survenue au cours de la vie

Les besoins sociaux les plus fréquents concernent :

- les démarches administratives liées à l'accès/le maintien des droits sociaux
- le logement (dettes locatives, insalubrité, suroccupation, inadapté au handicap...)
- les problèmes familiaux (garde d'enfants, divorce, violence...)
- le droit des étrangers (renouvellement de titre, naturalisation...)

INSERTION

60% de nos stagiaires sans qualification à l'entrée (dont 20 % jamais scolarisé)

13% issus d'études supérieures

12% avec un niveau Bac

15% avec un niveau CAP/BEP

Secteurs d'activité professionnelle d'origine les plus représentés :

- BTP (bâtiments et travaux publics)
- Services d'aide à la personne
- Hôtellerie/Restauration
- Industrie/Automobile

24% des stagiaires sortent de formation préqualifiante en ESRP pour **renouveler** leur parcours actuel ou **poursuivre** en qualifiante chez nous.

1 stagiaire sur 2 sans emploi depuis + de 2 ans en entrant chez AUXILIA

ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS L'EMPLOI

206

ENTRETIENS INDIVIDUELS EFFECTUÉS

·1 entretien sur 2 réalisé post-parcours (accompagnement et/ou suivi lié au retour à l'emploi)

66

STAGIAIRES ACCOMPAGNÉS POST-PARCOURS

·1 stagiaire sur 7 placés en emploi via notre réseau d'entreprises et accompagnés dans la sécurisation de leur poste

EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS ET D'ACCUEIL

56 % de sorties positives avec un emploi ou une formation de niveau Bac
+12% par rapport à 2021 et 2020

COMPTABLES ASSISTANTS

75 % de retour à l'emploi (CDI/CDD/CDD d'usage/CDD tremplin)
+12,5% par rapport à 2020

SECRÉTAIRES ASSISTANTS

75 % de sorties positives avec un emploi ou une formation de niveau BTS
Plutôt stable par rapport à 2021

172

HEURES D'ANIMATION EN GROUPE

146

STAGIAIRES PARTICIPANTS

7

ATELIERS EN FAVEUR DE L'EMPLOYABILITÉ, EN PARALLÈLE DE LA FORMATION

L'année 2022 fût marquée par le développement de notre politique "insertion professionnelle". Si avant la création du pôle Insertion, le retour à l'emploi était une évidence, il est depuis ancré dans la pédagogie et l'accompagnement proposé aux stagiaires. L'équipe P.S.I. multiplie les actions et événements qui favorisent l'employabilité de notre public en situation de handicap. Le retour à l'emploi chez les Employés Administratifs et d'Accueil (EAA) reste préoccupant par rapport aux stagiaires sortants de formation Comptable Assistant ou Secrétaire Assistant. Après une étude auprès de notre réseau d'entreprises, nous avons fait le choix de fermer deux sections EAA au regard du taux de retour à l'emploi insuffisant. Les entreprises nous ont encouragé à faire monter en compétences notre public sur des formations de niveau Bac minimum, ce que nous tentons de faire pour faciliter l'employabilité de nos stagiaires, et être ainsi en cohérence avec le marché du travail.

Nos actions spécifiques



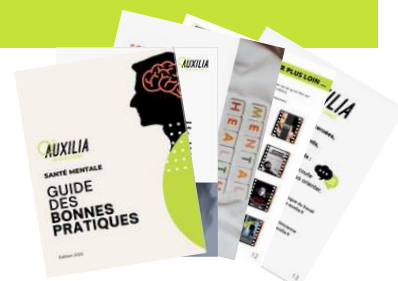
Du sport adapté pour tous les stagiaires en formation. Animé par un éducateur sportif spécialiste des questions Handicap & Activités Physiques Adaptées. A travers cette parenthèse, notre public apprend à prendre soin de soi, à se mouvoir selon ses capacités fonctionnelles et (re)prend goût au sport. Certains, suite à cette impulsion, ont repris des abonnements pour des salles de sport ou pour s'inscrire dans un club. Notre public prend peu à peu conscience que nos limites sont celles que l'on s'impose.

Du théâtre d'improvisation pour gagner confiance, ne plus avoir peur de prendre la parole en public, mieux gérer ses émotions et accéder à la culture et aux loisirs.

Des ateliers "nutrition" proposés par des nutritionnistes : près de 40 % de nos stagiaires souffrent de conséquences sur leur métabolisme à la suite d'effets secondaires liés à une prise médicamenteuse, une mauvaise hygiène de vie ou des troubles associés à leur handicap principal. Certains sont diabétiques ou sont contraints à un régime alimentaire stricte. D'autres sont en obésité modéré à sévère. L'objectif de ces ateliers était de les sensibiliser à une bonne alimentation avec pour fil rouge "la santé se trouve aussi dans nos assiettes".

Un atelier épices animé par une stagiaire pour apprendre à sentir, à reconnaître et enfin à associer diverses épices venues d'ailleurs afin de réaliser quelques recettes culinaires dont elle nous a livré les secrets. En fin d'atelier, les participants ont dégusté un thé maison aux 5 parfums et reparti, outre les connaissances acquises, avec des fiches de recettes à réaliser chez eux.

Une activité de **Sensibilisation à la santé mentale** auprès de professionnels de l'Association amenés à accueillir et accompagner un public avec des troubles psy dans l'ensemble de nos structures.



BLIND DATING 2022

20

COLLABORATEURS
D'ENTREPRISES

34

STAGIAIRES EN
SITUATION DE
HANDICAP

40

ENTRETIENS RÉALISÉS
DANS LE NOIR

2

CANDIDATS SUR 10
ONT TROUVÉ LEUR
STAGE ALTERNE
GRACE AU BLIND
DATING

A l'occasion de la Journée Zéro Discrimination, l'ESRP AUXILIA a organisé pour la première fois un **Blind dating** (Job dating dans le noir) pour innover en matière de recrutement et se questionner sur les biais inconscients en entreprise.

Recruteurs et stagiaires en situation de handicap avaient les yeux bandés sur un principe d'égalité.

Les candidats avaient 15 minutes pour convaincre sans être vu. Ils ont enfin eu une chance d'être entendu !

Deux formats ont été possibles ce jour-là :

- Des sessions de simulations d'entretien d'embauche à l'aveugle pour coacher les stagiaires en cours de formation
- Des recrutements à l'aveugle sur des offres de stage/en alternance.





JOURNÉES SOLIDARITÉS ENTREPRISES

Depuis plus d'un an, l'ESRP AUXILIA organise, en collaboration avec la plateforme KOEO, des **Journées Solidaires**, durant lesquelles une entreprise met à disposition un groupe de salariés volontaires pour aider une association locale d'intérêt général. Des collaborateurs qui veulent s'engager concrètement sur le terrain de la responsabilité sociétale. Pour cela ils réalisent des simulations d'entretien d'embauche auprès de nos stagiaires en situation de handicap en formation. Chaque collaborateur passe entre 1h et 1h30 avec un bénéficiaire sous la forme d'un **job coaching**.

Cette action vise à renforcer l'employabilité de notre public mais également à initier de nouvelles dynamiques partenariales en faveur de l'inclusion professionnelle des travailleurs handicapés. Par ce biais, nous sensibilisons les entreprises au handicap et participons à la déconstruction de leurs représentations.

25

**COLLABORATEURS
D'ENTREPRISES
PARTICIPANTS**

350

**HEURES DE MÉCÉNAT
DE COMPÉTENCES
EFFECTUÉES**

65

**STAGIAIRES DEL'ESRP
EN ONT BÉNÉFICIÉ**

DUODAY 2022

Depuis plus d'un an, l'ESRP AUXILIA organise, en collaboration avec la plateforme KOEO, des **Journées Solidaires**, durant lesquelles une entreprise met à disposition un groupe de salariés volontaires pour aider une association locale d'intérêt général. Des collaborateurs qui veulent s'engager concrètement sur le terrain de la responsabilité sociétale. Pour cela ils réalisent des simulations d'entretien d'embauche auprès de nos stagiaires en situation de handicap en formation. Chaque collaborateur passe entre 1h et 1h30 avec un bénéficiaire sous la forme d'un **job coaching**.

Cette action vise à renforcer l'employabilité de notre public mais également à initier de nouvelles dynamiques partenariales en faveur de l'inclusion professionnelle des travailleurs handicapés. Par ce biais, nous sensibilisons les entreprises au handicap et participons à la déconstruction de leurs représentations.

35

**DUOS
CONCRÉTISÉS**

+84%

**DE PARTICIPATION
PAR RAPPORT À 2021**

1

**DUODAY SUR 10 S'EST
TRANSFORMÉ EN OFFRE
DE STAGE**

PERSPECTIVES 2023



- **Renommer** le Pôle P.S.I. par **Pôle M.P.S.I.** (Médico-Psycho-Social-Insertion) grâce à **l'ouverture d'une permanence infirmière bénévole** à raison de 2 jours par mois
- **Améliorer la prise en compte des nouveaux besoins en santé mentale** par :
 - Le Recentrage des missions de la psychologue clinicienne
 - La Passation de bilans cognitifs pour les stagiaires ayant des troubles dans les apprentissages
- **Innover dans les pratiques de construction du projet professionnel** en introduisant la technologie au service de la reconversion grâce à l'intelligence artificielle et la réalité virtuelle.
- **Créer la première Newsletter M.P.S.I à destination des partenaires et entreprises du réseau**
- **Créer** dans le même état d'esprit une **gazette** « Quoi de neuf ? » pour une communication interne auprès des stagiaires et professionnels pour **faciliter la participation et la citoyenneté de nos stagiaires et répondre aux grandes orientations des lois 2002-2 et du 2 février 2005.** Il y figurera des articles rédigés en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) pour une meilleure communication et compréhension de notre public notamment sur l'accès aux droits, l'accès à la culture et au développement de leur autonomie.
- **Renouveler l'opération « Blind dating »** à l'occasion de la Journée Zéro Discrimination avec encore plus de recruteurs pour des offres d'emploi auprès de nos stagiaires fraîchement diplômés.

ILS SE SONT ENGAGÉS AVEC AUXILIA ET NOS STAGIAIRES, MERCI AUX ENTREPRISES PARTICIPANTES





EAD

**ENSEIGNEMENT
À DISTANCE
ET EN PRÉSENTIEL
2022**

EAD, Auxilia, une nouvelle chance, 7 rue des Haras - 92000 Nanterre



www.asso-auxilia.fr



01 80 42 02 77



contact.ead@asso-auxilia.fr

Pôle Enseignement à distance et en présentiel

NOUS CONNAÎTRE

Acteur engagé depuis 1959 dans la réinsertion des personnes détenues, l'association « Auxilia, une nouvelle chance » peut témoigner de l'importance des activités en milieu carcéral pour sortir des trajectoires de vie qui ont conduit les personnes en prison.

“

”

*Les détenus sortiront un jour, alors il faut les préparer.
C'est toute la société qui en bénéficiera.*

Ces propos tenus fin août 2022 au micro de Radio Notre Dame par Alain Petiot, président d'Auxilia, résumant bien l'esprit de l'article 707 du Code pénal. En effet, la loi assigne à la prison une double-mission : punir, mais aussi donner aux personnes condamnées les moyens de sortir de la délinquance ou de la criminalité.

Une formation et un accompagnement sur mesure, au travers de cours par correspondance et en présentiel, dispensés par les **700 bénévoles d'Auxilia** permettent aux personnes détenues de prendre confiance en leurs capacités, restaurer leur image de soi et de saisir une opportunité de recréer du lien social.

Or, les effets de la surpopulation réduisent les capacités de l'administration pénitentiaire à proposer des activités et du travail aux personnes détenues. Dans un milieu dominé par les bruits des alarmes, des cris ou des clés, la violence n'est jamais loin, aggravée par la promiscuité et l'oisiveté contrainte par le manque d'activités.

Dans ces conditions, l'action des associations est vitale. Car si les conditions actuelles d'incarcération peuvent renforcer les inégalités, l'exclusion et les déterminismes sociaux, les interventions associatives contribuent, elles, à les faire reculer.

“

”

Certains détenus se contentent de dormir 15 heures par jour, imprégnés de médicaments, et le reste du temps de regarder la télé. Sur des années, le cerveau ne tient pas, je l'ai vu sur de nombreux détenus. Ainsi, la moindre activité intellectuelle constitue dans ce milieu un véritable fil d'Ariane.

Un apprenant d'Auxilia

Avec en moyenne 1h30 d'activité par jour et un enfermement en cellule 22h/24h en maison d'arrêt, **l'inactivité en prison est une spirale de l'échec**. Etudier, lire, écrire, se cultiver, jouer au foot, se divertir... et tout ce qui permet de faire momentanément abstraction du milieu carcéral contribuent au maintien de l'équilibre psychologique de la personne incarcérée. Les chemins de la réinsertion sont multiples, les pistes encore nombreuses à explorer.

A Auxilia, nous croyons aux pouvoirs de l'apprentissage et à l'action bienveillante pour accompagner les personnes au parcours accidenté. Nous croyons surtout en la capacité de chacun à se relever. Ce sont ces valeurs qui nous rassemblent au sein d'Auxilia.



CHIFFRES CLÉS ET POINTS DE REPÈRES 2022

2200

APPRENANTS

2150 en 2021 et 1830 en 2020



- 95% des apprenants sont en détention¹,
- les apprenants d'Auxilia sont incarcérés dans 148 établissements pénitentiaires sur un total de 187.

[1] Les autres apprenants sont des personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi de longue durée, personnes souffrant d'isolement.

700

BÉNÉVOLES ACTIFS*

dont **620** ont un rôle de formateur



- 50% des bénévoles ont moins de 60 ans,
- en moyenne, un formateur accompagne trois apprenants,
- 73 nouveaux formateurs recrutés en 2022 (taux de fidélité 98 % au 31/12/22).

*un bénévole peut cumuler plusieurs fonctions

90 correspondants de prison présents dans 80 établissements pénitentiaires ont effectué **2500** visites auprès des apprenants.

40 responsables pédagogiques animent les formateurs répartis par matière et niveau.

22 délégués territoriaux recrutent de nouveaux formateurs et animent les collectifs bénévoles localement.

12 bénévoles sont des relais pour personnes en situation difficile (hors monde carcéral).

20 bénévoles engagés à Nanterre (siège) sur la gestion de l'ensemble des parcours apprenants.

15000



SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET COURRIERS

échangés entre apprenants et bénévoles

Temps d'engagement cumulé par les 700 bénévoles :

53000



HEURES DE BÉNÉVOLAT

valorisées à hauteur de

2 040 000 €



ÉQUIPE PERMANENTE

4 salariées, 1 apprentie et 2 mécènes de compétences

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR CHAQUE APPRENANT

Dans le cadre de l'enseignement à distance, les 700 bénévoles d'Auxilia accompagnent tout autant des personnes prévenues que condamnées, tout autant des personnes incarcérées pour des peines courtes (inférieures à deux ans) que pour des peines longues. Les besoins de chaque apprenant sont singuliers.

Apprentissages fondamentaux, remise à niveau, reprise d'études, préparation d'un examen, perspective d'améliorer son employabilité sont des motivations fortes pour certains. D'autres ressentent la nécessité de rester actif intellectuellement, de se cultiver, de se dépasser, et peut-être, d'échapper, un temps, à la condition carcérale à travers la lecture, la culture...

La diversité de ces besoins confirme le mode opératoire d'Auxilia :

- Proposer un parcours de formation à distance sur mesure,
- Définir – avec l'apprenant – des objectifs pédagogiques évolutifs,
- Etablir à travers un dispositif encadré, un lien social riche garant de réussite.

Unique établissement national d'enseignement à distance agréé par l'académie de Versailles.

Dans certains établissements pénitentiaires, la relation pédagogique entre formateur et apprenant est "médiatisée" par la présence d'un correspondant de prison qui rencontre physiquement l'apprenant.

Ainsi, tout au long d'un parcours qui se construit pas à pas, chaque bénévole cherchera à rouvrir le champ des possibles pour poser les bases d'une réinsertion : estime et confiance en soi, projection vers l'avenir, engagement, lien...

De même, un dialogue régulier avec les acteurs et personnels de l'Administration pénitentiaire (responsable local de l'enseignement, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, etc.) permet souvent de dénouer des situations et d'apporter à l'apprenant un environnement propice à son engagement dans la durée.

Renouvellement de notre convention pluriannuelle de partenariat (2022-2024) avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire.

Qui sont les personnes détenues ?

“

”

Du point de vue des caractéristiques socioprofessionnelles, ce public est carencé dans tous les domaines : carences éducatives, carences psychologiques et psychiatriques non traitées, carences professionnelles, etc. Dans la sphère privée, le parcours affectif et familial est souvent très cabossé ; peu de personnes incarcérées disposent d'une situation amoureuse et familiale stable. La prison arrive souvent en dernier ressort face à un public aux caractéristiques particulièrement lourdes en ce qui concerne la prise en charge.

Laurent RIDEL, Directeur de l'Administration Pénitentiaire

D'après le collectif WALDEN

- le taux d'illettrisme dans la population carcérale est trois fois supérieur à la population générale (soit 23%),
- **52% des personnes détenues n'ont aucun diplôme,**
- une personne détenue sur 7 n'a jamais exercé d'activité professionnelle...

(<https://www.collectifwalden.fr/>)

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE DES APPRENANTS

Spécificités de notre public : des jeunes et des femmes

42%

des apprenants ont - de 35 ans

20%

de femmes

(alors qu'elles représentent seulement 2,7% de la population carcérale),

2/3

des formations suivies relèvent des apprentissages fondamentaux et de la remise à niveau



Les “promotions Victor Hugo”, un parcours dedans-dehors pour prévenir les risques de récidive, en partenariat avec l'association Justice 2ème Chance

Sur 2021 et 2022, Auxilia et Justice 2ème Chance (J2C) ont déployé ensemble auprès d'une cinquantaine de personnes détenues, dans trois maisons d'arrêt d'Ile-de-France, un programme original d'accompagnement aussi bien « dedans » (en détention) que « dehors » (après la sortie de prison).

Financé notamment par le Conseil régional Ile-de-France, ce programme se poursuit en 2023 sous le nom « Un métier, une chance ». Les participants vont préparer un projet professionnel autour de 4 secteurs d'activités en tension (bâtiment, environnement, logistique, hôtellerie-restauration) au sein des maisons d'arrêt de Paris La Santé, Villepinte et Nanterre.

Au-delà du repérage des personnes en lien avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), Auxilia intervient sur plusieurs thématiques : la gestion du budget, la prévention santé, la citoyenneté dans le cadre de débats avec des élus...

Ces ateliers collectifs sont un moyen pour Auxilia d'expérimenter de nouvelles modalités d'intervention et d'accompagnement des personnes sous main de justice notamment après leur sortie de détention.



UNE ORGANISATION DÉCENTRALISÉE AU SERVICE DE L'ÉNERGIE COLLECTIVE

Le pôle enseignement à distance, à Nanterre, c'est une équipe double, comprenant **4 salariées permanentes** et une **quinzaine des bénévoles**.

Plus de 20 personnes contribuent ainsi à la bonne marche du siège de l'EAD :

traitement des demandes d'information et analyse des candidatures, constitution des binômes formateurs-apprenants, suivi des parcours, réexpédition du courrier, gestion de la bibliothèque de prêts...

Cette équipe développe et fait vivre l'EAD au quotidien, au côté des bénévoles implantés partout en France et qui ont accepté de prendre des responsabilités complémentaires :

43 RESPONSABLES DE GROUPE (RG)

la personne ressource du formateur

Les 620 formateurs sont regroupés par matière et niveau: français niveau primaire, maths niveau collège... Chaque groupe est animé par un RG qui oriente les nouveaux apprenants vers un enseignant de son groupe, met en place les binômes apprenant-enseignant, et accompagne les formateurs dans la durée.

90 CORRESPONDANTS DE PRISON (CP)

le lien « terrain »

Il ou elle se rend dans les prisons pour rencontrer les personnes détenues souhaitant bénéficier d'une formation et représente Auxilia auprès des personnels de l'établissement pénitentiaire. Dans une relation d'écoute, ce bénévole aide le futur apprenant à identifier ses besoins et constituer son dossier. Sa connaissance de l'apprenant lui permet aussi des échanges utiles avec le formateur tout au long du parcours de l'apprenant.

17 DÉLÉGUÉS TERRITORIAUX (DT)

l'ancrage local

Chargé de l'animation du réseau bénévole de son territoire, il participe au recrutement des bénévoles, organise des réunions d'échanges de pratiques entre eux et tisse des liens avec d'autres associations locales intervenant dans l'univers prison-justice.

9 RELAIS

pour personnes en situation difficile (RPSD)

Ces bénévoles assurent le suivi des apprenants accompagnés hors les murs des prisons.

1 PSYCHOLOGUE

l'écoute soutenante

Spécialisée en écoute épistolaire, la psychologue bénévole reçoit les bénévoles vivant des moments d'inquiétudes ou de doutes dans la relation avec leur apprenant.

Entre pairs, l'entraide mutuelle

Le partage d'expériences entre les formateurs bénévoles est encouragé. Les développements récents du logiciel Phoenix permettent désormais à chacun d'entrer en contact facilement avec ses pairs, qu'ils interviennent ou non auprès du même apprenant.

FOCUS SUR LE CORRESPONDANT DE PRISON :

Un facilitateur / relais entre l'apprenant détenu et son formateur bénévole

Propre à notre association, la fonction de correspondant de prison (CP) consiste, pour le bénévole qui l'assume, à aller rencontrer au sein d'un établissement pénitentiaire une personne détenue engagée ou souhaitant s'engager dans une formation à distance avec Auxilia.

Ces rencontres et entretiens en face à face, souvent au parloir, sont souvent épisodiques, parfois réguliers, selon les nécessités. Ainsi, le CP peut apporter son regard (de l'intérieur de la prison) au formateur à distance de manière à enrichir et renforcer l'étayage autour de l'apprenant.

“ ”



Il faut être en mesure d'accepter que la personne, à un moment donné de sa vie, a fait un faux pas répréhensible par la justice et par la morale. Ce n'est pas donné à tout le monde. Mais quand on a cette capacité d'ouverture, alors on apprend énormément sur l'humain et c'est passionnant.

**Stéphanie J., CP Auxilia depuis 2018
témoigne de la posture attendue**

Bienvenue aux 24* nouveaux correspondants de prison recrutés en 2022

Aujourd'hui, 90 correspondants de prison sont en activité dans 80 établissements différents, soit 58% des établissements pénitentiaires où nous avons des apprenants.

*Certains d'entre eux sont issus des rangs de l'Association Nationale des Visiteurs de Personnes sous main de justice, partenaire d'Auxilia depuis de nombreuses années !



En 2022, présence de Correspondants de prison Auxilia dans 15 nouveaux établissements pénitentiaires

Arras, Cherbourg, Caen, Coutances, Douai, Meaux Chauconin, Le Mans les croisettes, Nantes Carquefou, Rouen, Saint-Brieuc, Saint-Etienne, Valenciennes, Villepinte, Val-de-Reuil et Villefranche-sur-Saône.

Quelles perspectives demain ?

A échéance de 3 à 5 ans, notre objectif est de disposer de correspondants de prison Auxilia dans la plupart des 187 établissements pénitentiaires du territoire de manière à assurer un maillage complet, enrichir le dialogue avec les formateurs à distance et proposer, ainsi, à tous les apprenants un dispositif mixte « distanciel – présentiel ».

DES FORMATIONS ET DES ÉCHANGES POUR SOUTENIR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

L'engagement bénévole en direction des apprenants notamment détenus est exigeant et nécessite des temps de formation et d'accompagnement. En attendant de pouvoir mettre en œuvre une animation structurée du réseau bénévole (par fonction/ par territoire), nous proposons des temps de rencontres réguliers – notamment pour les nouveaux bénévoles – ainsi que des modules de formation spécifiques qui peuvent être proposés en région.

Merci aux bénévoles concepteurs et co-animateurs des modules de formation !



DES FORMATIONS ET DES ÉCHANGES POUR SOUTENIR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

En 2022, plus de 300 bénévoles ont participé à des temps de formation, de rencontres et d'échanges de pratiques :

- Modules d'accueil-intégration des nouveaux bénévoles par une visioconférence de 2h pour un groupe de 10 à 15 participants :
 - **65 bénévoles formateurs** accueillis lors de **4 sessions**,
 - **46 bénévoles correspondants de prison** accueillis lors de **3 sessions**.
- **8 ateliers d'échanges de pratiques animés par Marielle Savignac, psychologue** en appui aux bénévoles de Nanterre de façon à prendre en compte la souffrance psychique des personnes dès leur candidature ou premier courrier.
- **3 visites de prison : 17 bénévoles ont été accueillis** au centre pénitentiaire de Nanterre-Hauts-de-Seine à Nanterre et à la maison d'arrêt de Seysses (Haute-Garonne) notamment.
- **7 réunions locales organisées** par les délégués territoriaux ont permis de réunir une soixantaine de bénévoles.

Nouveau module de formation d'une journée en présentiel

« Comment prendre en charge un nouvel apprenant ? » conçu et co-animé par trois formateurs et une correspondante de prison au profit de 17 nouveaux formateurs. (possibilité de proposer ce module en région, nous contacter).

La Plateforme en ligne (modules de sensibilisation sur le monde carcéral conçus et réalisés par Auxilia en 2021) a reçu la visite de près de 300 bénévoles en 2022.

[HTTPS://WWW.PARCOORO.COM/WA87L2LB](https://www.parcaroo.com/wa87l2lb)

Moteur de recherche privilégié : microsoft edge



DES FORMATIONS ET DES ÉCHANGES POUR SOUTENIR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Au-delà des temps d'échanges en collectif, Auxilia a la chance de pouvoir s'appuyer sur les compétences de Marielle Savignac, psychologue bénévole qui intervient depuis 5 ans à l'EAD et aide les formateurs et formatrices à **se préserver tout en soutenant l'apprenant**.

Les faits sont malheureusement là : 7 fois plus de suicides en prison qu'à l'extérieur, 6 fois plus de troubles psychotiques, et une incidence très largement supérieure des maladies infectieuses, avec de grandes difficultés et inégalités d'accès aux soins.

La prison doit prendre en charge des personnes souvent très exclues, avec des problématiques préexistantes. Mais elle contribue aussi à détériorer l'état de santé psychique et somatique de toutes celles et ceux qui y vivent.

C'est pourquoi nous nous attachons à bien prendre en compte ce contexte et à apporter aux bénévoles qui le souhaitent un cadre qui lui permette de trouver sa place d'enseignant et des points de repère. Ainsi, par cet accompagnement individualisé assuré par Marielle, le bénévole sera en capacité de bien gérer cette relation si singulière entre lui et les personnes détenues avec lesquelles il échange.

Un temps fort de rencontres et d'échanges

En janvier 2022, compte tenu de la crise sanitaire, le week-end annuel des bénévoles a été maintenu en visioconférence sous la forme d'une journée de travail qui a réuni une cinquantaine de bénévoles.

En plénière le matin, en présence du Responsable national de l'enseignement en milieu pénitentiaire, et en format ateliers l'après-midi autour de thématiques diverses : recrutement des bénévoles, collaborations entre correspondants de prison et formateurs, etc.

En janvier 2023, enfin, nous avons pu nous retrouver en présentiel à Nanterre autour d'une cinquantaine de participants et d'intervenants extérieurs !

De nouvelles ressources pour faciliter l'intégration des nouveaux bénévoles

(en cours de rédaction en 2023)

- guide d'accueil des nouveaux formateurs enseignants,
- guide d'accueil des correspondants de prison.



DE NOUVELLES COMPÉTENCES DANS L'ÉQUIPE GRÂCE AUX PARTENARIATS ENTREPRISES

En 2022, nous avons accueilli dans l'équipe permanente deux collaborateurs en mécénat de compétences « fin de carrière » à mi-temps.

Entre janvier et juin 2022, **Joëlle Allory, chef de projet informatique chez AXA a accompagné notre prestataire Edulog afin de développer les nouvelles fonctionnalités de « Phoenix »**, logiciel de gestion des parcours des apprenants. Désormais accessible aux 700 formateurs bénévoles, le logiciel facilite le travail collaboratif entre bénévoles, autour de l'apprenant.

Depuis juillet 2022, Joëlle est formatrice bénévole et reste notre personne ressources pour toute question relative aux usages de Phoenix et, plus généralement, à la réglementation générale sur la protection des données personnelles (RGPD).

Depuis octobre 2022 et jusqu'en septembre 2024, **Gilles Maleplate, collaborateur de la Société générale, nous a rejoint en tant que chef de projet « numérique en détention »**.

Parmi les lères pistes et actions de Gilles, la mise en place d'un groupe de travail composé de formateurs bénévoles qui testent actuellement les fonctionnalités du <https://www.livrescolaire.fr/>, éditeur de manuels scolaires en ligne.



Objectif : mettre en place un partenariat avec le livrescolaire.fr, faire profiter l'ensemble du réseau bénévole de ressources pédagogiques actualisées et préparer ainsi l'arrivée du Numérique En Détention (chantier dont le calendrier reste à la main de l'Administration pénitentiaire).



SE FAIRE CONNAÎTRE ET PARTAGER DES INFORMATIONS AU SEIN DU RÉSEAU

Communication interne :

- 24 newsletters qui informent l'ensemble du réseau bénévole sur la vie de l'association (rendez-vous divers, mouvements au sein du réseau, informations ou témoignages de nos partenaires...). Elles permettent aussi de diffuser des informations ou ressources sur l'univers carcéral ou sur des actions collectives auxquelles Auxilia participe, comme la campagne « Internet en détention » (lire page 13) ou les JNP (Journées nationales prison), etc.
- Découvrir le monde carcéral. Nous avons réalisé une page internet composée de courts modules en ligne qui vous permettront de mieux comprendre le contexte d'apprentissage des apprenants en parcours avec Auxilia
- Cette année encore, grâce au soutien de Christian Guemy (alias « C215 »), nous avons pu offrir un calendrier 2023 unique à nos apprenants !



Communication externe

- Publications sur les réseaux sociaux : vidéo sur les correspondants de prison (CP) avec le témoignage de Stéphanie et Philippe (exemple)
- Rédaction d'articles publiés sur le site d'Auxilia et relayés sur les réseaux sociaux : 16 articles publiés en 2022 sur l'activité de l'EAD ;
- Augmentation du nombre d'abonnés sur LinkedIn : **+ 60 % en 2022**



DEUX NOUVEAUX PARTENAIRES FINANCEURS, ACTEUR PUBLIC ET MÉCÈNE

Créé fin 2010, le fonds de dotation « le Chant des Étoiles » regroupe 5 familles. Il soutient des associations en les aidant principalement dans leur fonctionnement.

Le Chant des Etoiles accorde une priorité aux associations qui agissent en France auprès des personnes les plus oubliées, isolées ou délaissées. L'humanisation de la fin de vie, l'accompagnement des personnes passées ou placées sous main de justice et la grande précarité constituent les thématiques majeures de son engagement. Contribuer à la structuration du monde associatif fait également partie des objectifs des fondateurs.



Le Chant des Étoiles soutient l'EAD en fonctionnement à hauteur de 20.000 € en 2022 et 30.000 € en 2023. Au-delà de l'aspect financier, par des échanges réguliers, son équipe nous accompagne sur des questions méthodologiques et sur la mise en réseau.



Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) soutient les actions de formation des bénévoles des associations d'envergure nationale. Nous avons signé avec lui une convention pluri-annuelle 2022-2024 qui nous accorde une subvention de 5000€ / an.

C'est notre second partenaire public après l'Administration pénitentiaire.

A partir de mai 2022, grâce à l'accompagnement méthodologique d'une consultante spécialisée, Catherine Sudres (Causes & Co), nous avons travaillé à la construction d'une stratégie pour la recherche de nouveaux partenaires financeurs et mécènes : élaboration d'un argumentaire / discours de cause (pourquoi rechercher des fonds privés) ; définition des besoins, projets et chiffrage...

A la suite de ces travaux, s'est constitué un « comité mécénat » composé d'ambassadeurs, bénévoles, membres du conseil d'administration ou personnes ressources. Ils nous permettent d'identifier des mécènes potentiels en mobilisant leur réseau et en participant à la prise de contacts puis aux rendez-vous.

Merci à celles et ceux qui ont déjà contribué à cette démarche qui reste totalement ouverte à tout nouveau contributeur !

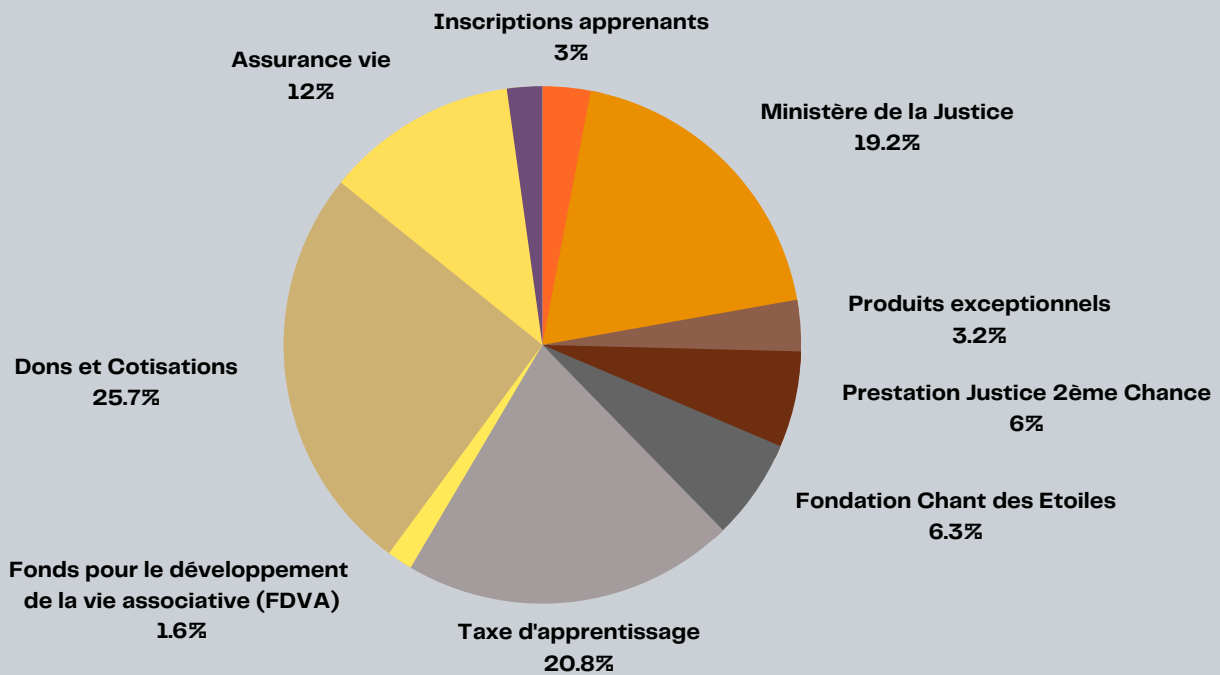
EMPLOIS ET RESSOURCES EN 2022

Avec une équipe permanente de 6 salariés pour assurer l'animation du dispositif d'enseignement à distance et les activités courantes, le budget de l'EAD est de l'ordre de 430.000€.

En 2022, faute de ressources suffisantes, ce budget a dû être réduit drastiquement : non remplacement de salariés, suppression d'actions... et l'équilibre a été assuré par un apport du siège.

Nos efforts pour redéfinir un modèle économique, autrefois basé pour l'essentiel sur la taxe d'apprentissage, et construire une structure de financement pérenne restent entiers : compte tenu du manque structurel de soutien public, la recherche de fonds privés est privilégiée et un accompagnement pour construire une stratégie mécénat a été mis en œuvre.

Les fonds publics représentent seulement 20% de nos ressources



85% des fonds collectés servent notre mission d'insertion auprès des apprenants

25% Accueillir, former et animer le réseau bénévole

5% Agir dans l'éco-système prison justice (plaidoyer)

15% Rechercher des partenaires financeurs

50% Répondre aux besoins des apprenants

5% Communiquer, recruter de nouveaux bénévoles



GRÂCE À L'ENGAGEMENT CITOYEN DES



700 BÉNÉVOLES

QUI EFFECTUENT CHAQUE ANNÉE



53 000 HEURES DE BÉNÉVOLAT

NOUS SOMMES CAPABLES DE RÉALISER



2 040 000 € D'ACTIONS

AVEC UN BUDGET D'ENVIRON



400 000 € EFFET LEVIER X5

LES DÉFIS À RELEVER

Un contexte socio-économique très évolutif nous pousse à faire évoluer notre offre de formation et nos modalités d'accompagnement pour mieux répondre aux besoins des apprenants que nous accompagnons.

Parmi les évolutions notables : le niveau scolaire (allophones, situation d'illettrisme) et les besoins d'insertion des personnes détenues (employabilité à renforcer), les pathologies psychiques au sein de la population carcérale, les nouvelles modalités d'engagement bénévole ou encore la création de Structures d'accompagnement à la sortie (SAS) au sein des établissements pénitentiaires, etc.

Nos premières pistes de réflexion travaillées à l'occasion du week-end des bénévoles de fin janvier 2023. À poursuivre, enrichir, confronter...

Sur le cœur de notre mission

- **Faire évoluer l'offre de formation à distance** de manière à compléter les parcours « académiques » par des modules pré-professionnels, supports d'une future insertion.
- **Renforcer le réseau des « correspondants de prison »** : d'ici 3 à 5 ans, nous espérons disposer d'un bénévole dans chaque établissement pénitentiaire.
- **Préparer l'arrivée du numérique en détention** en commençant par l'expérimentation de nouvelles pratiques au sein du réseau des formateurs bénévoles.
- **Mettre en œuvre un dispositif d'intégration** et de fidélisation des bénévoles.
- **Proposer une animation** territoriale et sectorielle du réseau des bénévoles.

Sur les autres missions

- **Renforcer le modèle économique** de l'EAD, diversifier nos partenaires financeurs, fidéliser nos donateurs et mécènes.
- **Développer nos partenariats opérationnels** (Administration pénitentiaire, Éducation nationale, acteurs associatifs, éditeurs, organismes de formation...).
- **Accroître l'image de marque et la notoriété** d'une action unique en France.
- **Poursuivre notre contribution au plaidoyer** pour l'accès à internet en prison et lutter contre les préjugés et / ou fantasmes vis-à-vis des personnes détenues.

AUXILIA CONTRIBUE À LA CAMPAGNE COLLECTIVE DE PLAIDOYER POUR L'ACCÈS À **#INTERNETENPRISON**

Pour tout un chacun, Internet est aujourd'hui omniprésent et incontournable. Pourtant, plus de 72 000 citoyens et citoyennes en restent aujourd'hui exclus : pour les personnes détenues, la fracture numérique est entière.

Outil d'émancipation, d'autonomisation et d'atténuation de la ségrégation due à l'enfermement physique, l'accès à Internet conditionne l'effectivité de nombreux droits.

Il constitue également un levier majeur pour développer et diversifier l'offre de loisirs, d'enseignement, de formation et de travail, pour limiter les phénomènes de dépendance et d'exclusion, pour préparer la sortie et, plus généralement, pour atténuer la rupture vis-à-vis des modes de fonctionnement de la société libre.

En particulier, l'accès à internet en détention offrirait la possibilité pour les personnes détenues – quel que soit leur niveau scolaire – de disposer largement des contenus pédagogiques indispensables pour s'engager et avancer dans un parcours de formation, indépendamment du statut sous lequel il s'opère : centre scolaire en détention, formation à distance avec Auxilia, partenariats locaux avec des associations ou des universités...

Depuis plus de dix ans, les recommandations en ce sens des institutions et autorités administratives indépendantes se succèdent : Contrôleur général des lieux de privation de liberté, Défenseure des droits, Conseil économique, social et environnemental et, plus récemment, Commission nationale consultative des droits de l'Homme. Fin 2020, la mission d'information du Sénat sur la lutte contre l'illectronisme et pour l'inclusion numérique qualifiait cette situation de « double peine » pour les personnes privées de liberté*. Et de nombreux pays ont déjà permis l'entrée d'Internet en détention.

En septembre 2022, s'est constitué un collectif qui a interpellé les décideurs à travers une lettre ouverte signée par près de 600 acteurs du monde prison-justice et personnes étant ou ayant été incarcérées ainsi que leurs proches. Tous partagent le même constat : l'accès à Internet entre les murs est indispensable pour l'exercice des droits fondamentaux et la préparation à la sortie...

Pour en savoir plus : <https://internet-en-prison.fr/#cequenousdefendons>

*Rapport de la mission d'information du Sénat sur la lutte contre l'illectronisme et pour l'inclusion numérique, 17 septembre 2020.

AUXILIA

UNE NOUVELLE CHANCE

Merci à tous nos partenaires !





PHI

**POLE
HEBERGEMENT
INSERTION
2022**

PHI, Auxilia, une nouvelle chance, 18 Avenue Galois 92340 Bourg-la-Reine



www.asso-auxilia.fr



01 41 87 04 80



contact.phi@asso-auxilia.fr

Pôle Hébergement Insertion



Le Pôle Hébergement et Insertion (PHI) accueille, héberge et accompagne des personnes et/ou des familles en grande précarité.

Au sein de ces structures, les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement individualisé. Tout un travail de prévention et de sensibilisation en fonction des différentes problématiques liées aux parcours complexes semés de ruptures, de parcours d'errance et d'exil, est proposé. L'accompagnement social se fait à différents niveaux ; médical, juridique, scolaire, d'emploi, administratif, d'hygiène etc. Des ateliers sont également proposés dans les différentes structures afin d'accompagner et soutenir des démarches individuelles et collectives.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

CHRS

33

PLACES

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

accueille à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) des familles et des personnes isolées au sein d'un espace **collectif** (chambres et salles de bain individuelles et cuisine et salon partagés) et du **diffus** (appartements du parc locatif privé : chambres individuelles et tous les espaces communs partagés).

CHU
ALTHO

51

PLACES

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ALTERNATIF À L'HÔTEL

accueille des femmes avec enfants dans des logements en diffus, dans le sud des Hauts-de-Seine.

PAJ

POINT D'ACCUEIL DE JOUR

accueille à Malakoff (92) des personnes sans domicile stable en leur proposant un accès aux besoins fondamentaux (collation, douche, entretien du linge) et à la domiciliation.

CMA

17

PLACES

CENTRE DE MISE À L'ABRI

accueille à Malakoff des hommes seuls sans domicile fixe, en hébergement d'urgence en chambres partagées.

CHS

98

PLACES

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE STABILISATION

accueille des couples ou familles monoparentales dans des logements partagés en diffus, dans le sud des Hauts-de-Seine.

CHRS

1) LA STRUCTURE

Depuis sa création, l'établissement se mobilise pour accueillir et accompagner des femmes isolées, des hommes isolés et des familles monoparentales en situation de grande fragilité.

Le dispositif est constitué de 33 places ainsi réparties :

33

PLACES

20

en collectif

13

en diffus

- Une structure collective de **20 places**, à Bourg-la-Reine qui accueille des femmes isolées,
- **13 places** réparties en **4 appartements** situés sur les communes d'Antony, de Bourg-La-Reine et le Plessis-Robinson qui permettent d'accueillir des hommes isolés, des femmes isolées et des familles monoparentales

a) La procédure d'admission

Suite à la déclaration d'une place vacante, le SIAO Insertion du 92 envoie des candidats qui sont reçus en entretien de préadmission par un travailleur social et la cheffe de service.

Le jour de l'admission sont remis à la personne accueillie : le règlement de fonctionnement ainsi que le premier contrat de séjour pour signature. Également, un état des lieux de l'hébergement est effectué.

b) Les accompagnements

Dans le cadre de l'accompagnement social global, l'objectif est d'apporter un soutien et une aide aux personnes afin qu'elles réalisent leur(s) projet(s) en s'encrant dans un principe de réalité et en étant actrices de leur parcours d'insertion.

Cet accompagnement s'articule autour de différents axes de travail : administratif, emploi/formation, santé, logement/hébergement, culture, citoyenneté et autres si besoin.

L'accompagnement proposé est à la fois individuel et collectif. Un bilan collectif trimestriel est organisé en plus du suivi régulier individuel.





c) Les ateliers collectifs

Divers ateliers collectifs sont organisés par l'équipe éducative et également grâce au partenariat avec l'association Dynamique et Solidaire.

Ils ont pour but de créer le partage, l'apprentissage, l'échange, sa propre prise en charge et la valorisation de soi, le dépassement. Ces éléments contribuent à une appropriation des personnes de leur parcours d'insertion ainsi qu'à leur autonomisation :

Atelier cuisine



Afin de permettre aux personnes d'apprendre à s'organiser, de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, de façon autonome autour de temps conviviaux.

Une fois par mois et à tour de rôle, une personne propose un plat afin de le préparer avec les autres personnes hébergées. Un budget lui est attribué et la personne prend en charge en autonomie les courses nécessaires.

Lors de la préparation, la personne qui a proposé le plat explique aux autres la recette. C'est un partage de savoirs et de pratiques.

Enfin la dégustation se fait de manière collective, afin de partager le fruit de ce travail collaboratif.

Atelier shiatsu



Afin de permettre aux personnes de réinvestir leur enveloppe corporelle, de prendre conscience de l'importance d'une bonne santé, tant physique que psychique et de profiter d'un moment de détente, cet atelier est proposé une fois par semaine.

Atelier couture



L'objectif de cet atelier est de permettre aux personnes de valoriser leurs compétences au quotidien dans la réalisation de vêtements/accessoires afin de les transposer lorsqu'elles seront en situation d'autonomie.

C'est un partage de savoirs et de compétences et un moment convivial autour d'un thé qui est réalisé une fois par semaine. Cet atelier est animé par l'une des femmes hébergées au CHRS.

Barbecue d'été convivial



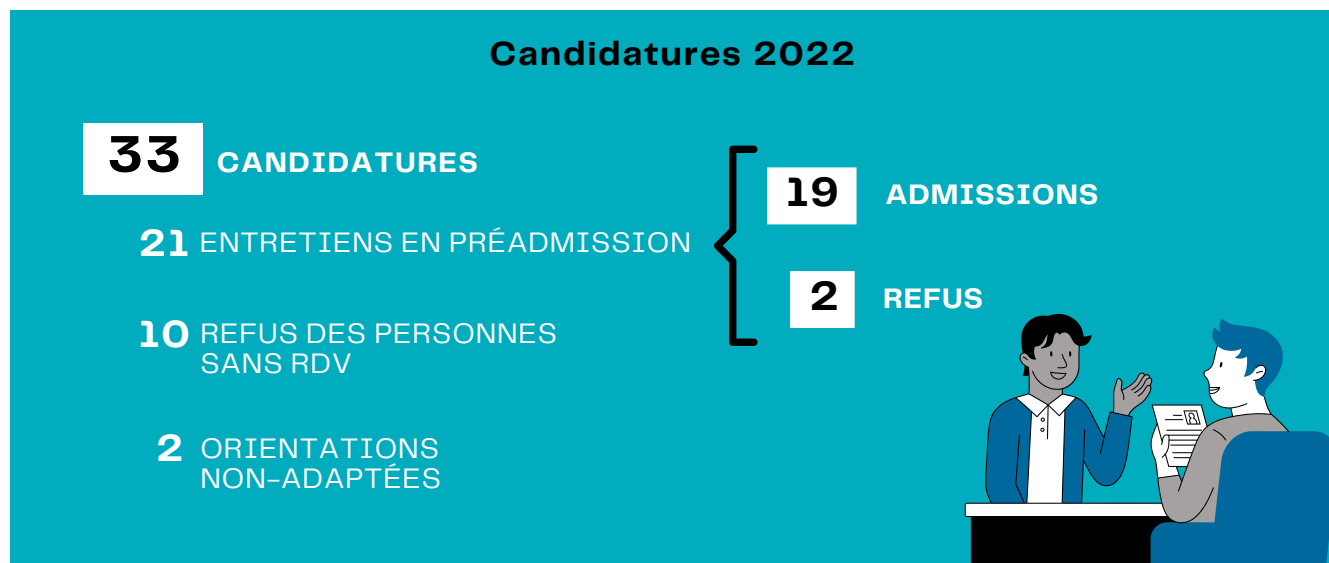
L'équipe éducative a organisé l'été dernier, au mois de juillet, « le barbecue avant les vacances d'été ». Ce fut un moment convivial pour marquer la fin de l'année scolaire afin de réunir toutes les personnes du CHRS pour partager un repas dans le jardin. Chaque personne a eu la possibilité de cuisiner un plat qu'elle aime.

L'équipe éducative a émis le souhait de proposer un temps similaire en hiver également, avec l'organisation d'une fête de fin d'année au mois de décembre.

2) L'ACTIVITÉ 2022 EN CHIFFRES

a) Les candidatures et les orientations

En 2022, sur **33 personnes orientées**, nous avons effectué **21 RDV de préadmission** qui ont donné lieu à **19 admissions** et **2 refus** de la structure. 10 orientations ont mené à un refus des personnes sans aller au RDV de préadmission. 2 orientations n'étaient pas adaptées au CHRS.



b) Nombre de nuitées et taux d'occupation

Sur l'année 2022, **10 067 nuitées** ont été réalisées. Le **taux d'occupation** a été de **83,6%**

TAUX D'OCCUPATION

83,6%



contre 83% en 2021

NOMBRE DE NUITÉES

10 067



contre 9 980 en 2021

Ce taux, bien qu'en légère progression est encore insatisfaisant.

Les raisons principales sont :

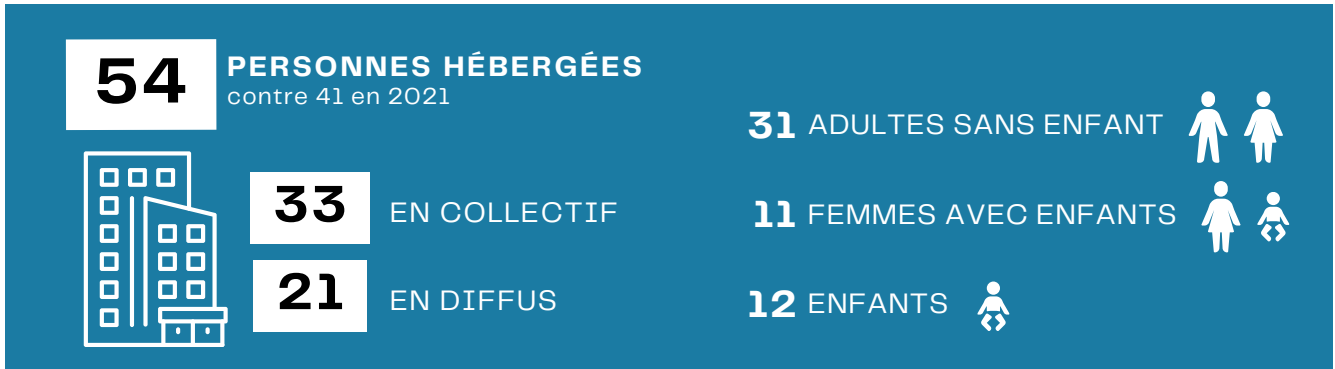
- Un sous-effectif de l'équipe éducative
- Une majorité des chambres du collectif rénové suite au délai que connaît le projet d'extension du CHRS
- Un nombre de refus important des personnes orientées (10) du fait de l'hébergement collectif ou en cohabitation. Cela a allongé d'autant plus les temps de vacance de certaines places

Malgré ces difficultés, un travail important de l'équipe éducative et de l'encadrement a permis un taux de rotation important, qui a favorisé le taux de fluidité au dépend du taux d'occupation.

En effet, les délais de vacances d'une place entre une sortie et une entrée ne permettent pas statistiquement et structurellement un taux d'occupation optimisé.

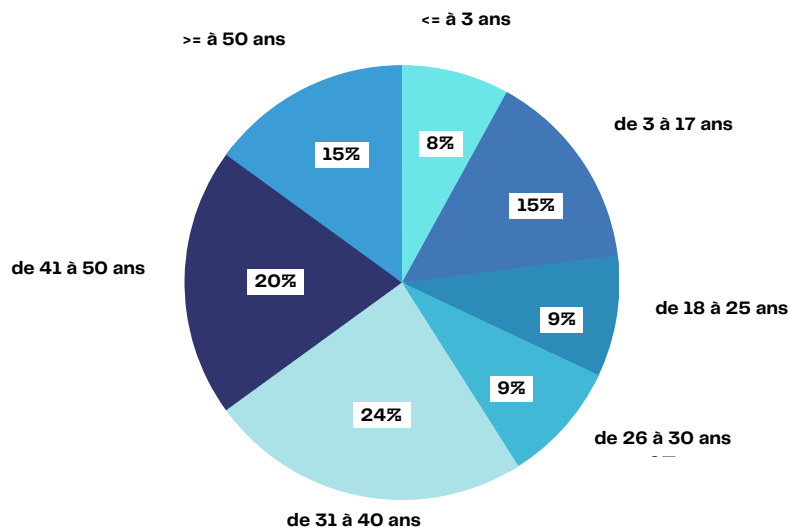
c) Le profil des personnes hébergées sur 2022

54 personnes ont été hébergées en 2022, contre 41 personnes en 2021, dont **3 personnes** ont basculé du collectif au diffus



AGE DES 54 PERSONNES HÉBERGÉES DURANT L'ANNÉE 2022

Répartition par tranches d'âge des personnes hébergées



Profil des personnes hébergées au 31/12/2022

31 résidents étaient présents au 31/12/2022 dont 17 femmes seules, 4 hommes seuls et 5 femmes avec 5 enfants. Parmi ces 31 résidents, 18 étaient présents au CHRS collectif et 13 en diffus.

- Les 18 résidents du CHRS sont constitués de 14 femmes seules et 2 femmes avec enfants
- Les 13 résidents du diffus sont constitués de 3 femmes seules, 4 hommes seuls et 3 femmes avec enfants.

d) La typologie des sorties en 2022

Nous avons comptabilisé **23 sorties** dont 16 adultes (9 femmes seules, 1 homme seul et 6 femmes avec enfants) :

- 10** sorties en logement social,
- 1** sortie en logement adapté (résidence sociale)
- 5** sorties vers d'autres dispositifs AHI (dont 1 suite à sa fin de PEC)
- 4** départs volontaires avec solution d'hébergement (famille, tiers...)
- 3** personnes ont basculé du collectif au diffus

Il est intéressant de noter que 11 personnes sont sorties sur du logement social ou adapté, qui correspondent à la finalité idéale en fin de parcours au CHRS. Cela représente **55% des 20 sorties effectives du dispositif** (pour rappel, 3 personnes ayant basculées du collectif au diffus).

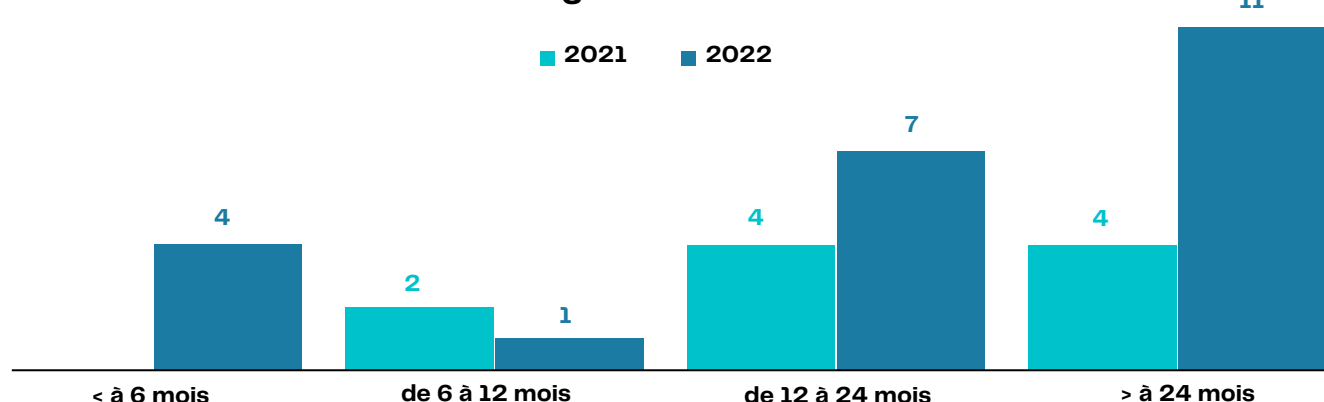
Il est également important de noter qu'il n'est pas toujours possible de réaliser ces sorties « positives ». En effet, certaines personnes accueillies, malgré le travail d'accompagnement effectué par l'équipe éducative, n'atteignent pas l'autonomie nécessaire pour accéder au logement de droit commun ou adapté. C'est pourquoi des réorientations sur d'autres dispositifs AHI sont nécessaires.

e) Durée moyenne de séjour des personnes sorties en 2022

La durée moyenne des séjours des sortants (adultes et enfants) entre le diffus et le collectif est de :

- 23 mois dans le diffus
- 27 mois sur le collectif

Durée d'hébergement des adultes sortis



Un travail important a été effectué afin de permettre la sortie des personnes présentes depuis longtemps sur le CHRS (11 personnes dont la DMS étaient supérieures à 24 mois en 2022 contre 4 en 2021).

Au 31/12/2022 il reste encore une personne dont la durée de séjour est supérieure à 48 mois.

f) LE CPOM

L'année 2022 pour le CHRS a vu la mise en place d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec la DRIHL.

Ce contrat définit des objectifs qualitatifs, de réponse aux besoins locaux dans la prise en charge des personnes, ainsi que les moyens à mettre en place pour atteindre ces objectifs. Le CPOM est ainsi l'outil de mise en œuvre de la pluri annualité budgétaire et de mise en œuvre des politiques publiques.

Afin de permettre le suivi de ces objectifs, un certain nombre d'indicateurs ont été définis. Ceux-ci ont principalement vocation à fluidifier les sorties vers du logement de Droit commun ou adapté en optimisant au mieux les ressources administratives, budgétaires, matérielles et humaines.

Pour cela, un suivi rigoureux et régulier de ces indicateurs est nécessaire.

Plusieurs indicateurs ont été définis dont les principaux sont :

- Pourcentage de personnes dont la durée de séjour est supérieure à 18 mois au 31/12 disposant d'une évaluation sociale active auprès du SIAO
- Pourcentage de personnes présentes depuis plus de 3 mois disposant d'une demande de logement social active au 31/12
- Pourcentage des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 48 mois
- Pourcentage de personnes sorties vers un logement de droit commun (parc privé ou social) sur l'année
- Pourcentage de personnes sorties vers un logement adapté sur l'année
- Pourcentage de personnes sorties sans solutions sur l'année
- Taux d'occupation des places sur l'année
- ...



Ces objectifs ont globalement été atteints mais il est nécessaire redefinir avec la tutelle l'objectif fixé sur le taux d'occupation qui n'est pas compatible avec les objectifs de fluidité de la structure

Ces indicateurs représentent surtout une base d'analyse, d'échange et de négociation avec les autorités de tutelle (DRIHL) afin de croiser les objectifs théoriques et la réalité ainsi que les contraintes du terrain.

BILAN 2022

Les principales réalisations de 2022 :

- Redynamisation de l'espace collectif par le biais de :
 - différents ateliers collectifs autour de la cuisine, de la santé ...
 - soutien d'aide aux devoirs pour les enfants,
 - couture,
 - yoga
- Développement et consolidation des partenariats
- Optimisation de l'accueil pour le parcours d'insertion en lien avec les structures du département pour proposer un cadre d'accompagnement vers l'insertion, cohérent et sécurisant
- Extension du CHRS : finalisation du choix du cabinet d'architecture et du projet en vue du dépôt du permis de construire en premier semestre 2023



PERSPECTIVES 2023

Pour cette nouvelle année les objectifs sont :

- La stabilisation et le renforcement des partenariats sur le territoire via des contractualisations
- Le développement des compétences des professionnels en assurant des temps de formations courtes et la participation à des colloques ou conférences
- Le maintien et la création de nouveaux temps collectifs pour améliorer la qualité de vie et les parcours d'insertions des personnes accueillies
- La finalisation du projet d'extension et le début des travaux
- La rédaction du projet d'établissement

CHU Altho

1) LA STRUCTURE

Le CHU propose un accompagnement global pour les femmes seules avec enfants sortant de l'hôtel avec le **115**. Les familles monoparentales sont hébergées en diffus dans des appartements en cohabitation.

Le dispositif a vocation à héberger les familles sur un temps court (entre 12 et 18 mois).



a) La procédure d'admission

Les familles sont orientées par le SIAO INSERTION et 100% sortent d'hôtels. Un entretien d'admission permet de comprendre la situation de la famille, d'expliquer nos conditions d'hébergement et d'accompagnement et de préciser le règlement de fonctionnement avant signature du contrat de séjour.

Lors de l'intégration de la famille dans le logement, un état des lieux est effectué par un professionnel avec la famille. Le travail porte sur l'intégration de la famille dans le logement en veillant à ce que la cohabitation se passe bien et en aidant la famille à s'adapter à son nouvel environnement.

b) Les accompagnements

L'objectif final est la réorientation adaptée selon l'évaluation. Pour y parvenir, les familles sont accompagnées par des travailleurs sociaux qui proposent un accompagnement global et de proximité au quotidien (situation administrative, emploi, santé, accès à la culture, soutien à la fonction parentale...). Celui-ci se fait notamment en s'appuyant sur les partenaires du territoire.

L'accompagnement socio-éducatif s'articule entre visites à domicile (VAD), entretiens individuels au bureau due la structure d'accueil, accompagnements physiques et échanges téléphoniques.

Des visites à domicile sont effectuées par les travailleurs sociaux afin de s'assurer de l'entretien des hébergements, vérifier les points techniques à améliorer et régler les éventuels conflits de cohabitation. Le technicien intervient pour maintenir le logement en état par des réparations régulières.

Le travail au quotidien porte sur le vivre ensemble, l'investissement du logement et le soutien aux fonctions parentales.

c) Les ateliers collectifs

L'accompagnement au CHU ALTHO prend également une dimension collective, dans l'objectif de travailler le vivre-ensemble, le partage de compétences, le respect de règles, qui sont des notions importantes pour une accession optimale à l'autonomie.

Ainsi, des ateliers tel que l'accompagnement aux devoirs réalisé par l'équipe du CHU ALTHO et du CHRS, ainsi que des cours individuels de français et d'alphabétisation avec nos partenaires d'ADS ont été mis en place aux cours de cette année.

Une grande fête réunissant le CHU ALTHO, le CHRS et le CHS a eu lieu en fin d'année pour permettre aux résidents de sortir de leur isolement et s'ouvrir aux autres. Des ateliers maquillage/henné, découverte de la langue des signes, ateliers photos et préparation de crêpes se sont tenus. Un buffet d'amuse bouches était à disposition et un concert du groupe « LEONOR » était planifié pour finir la journée en beauté. Ce fut un moment très apprécié de tous, pour les personnes hébergées et pour les professionnels.

Ce temps convivial a permis de créer du lien entre les personnes hébergées sur les différents dispositifs du Pôle et entre les équipes du PHI. Également, il avait pour objectif d'éviter le cloisonnement entre services. Enfin, ce fut un temps de rencontre dans un autre contexte que la relation d'aide, entre professionnels et hébergés.

d) Focus sur le quotidien et les difficultés rencontrées en 2022, la question des modes de gardes

Les femmes accueillies ont souvent de nombreux enfants en bas âge (entre 1 et 3 ans) ce qui implique un travail important et difficile pour **trouver des modes de gardes en crèche ou en relais parental**. Cela entraîne un retard dans le processus d'insertion professionnelle des mères. Cette situation entrave l'accompagnement auprès des familles et **leur accession à l'autonomie**. L'équipe éducative est en difficulté sur cette question car il est difficile de développer des partenariats dans ce secteur.

De plus, deux naissances ont eu lieu en 2022 et deux bébés sont à naître pour 2023. Pour chacune des familles des demandes de ré orientation vers des structures habilitées à recevoir les femmes enceintes ont été effectuées sans aucune proposition en retour, ce qui entraine **une suroccupation** au niveau des chambres pour les familles concernées.

Les mères concernées voient leur processus d'insertion retardé du fait de la grossesse puis de l'accueil du nouvel enfant.



2) L'ACTIVITÉ 2022 EN CHIFFRES

Nombre de nuitées et taux d'occupation

TAUX
D'OCCUPATION

76%



contre 71% en 2021

NOMBRE
DE NUITÉES

14 138



contre 13 197 en 2021

+941



nuitées de plus

DURÉE MOYENNE
DE SÉJOUR

38 MOIS



contre 32 en 2021

Ce taux d'occupation est certes en progression mais encore en dessous des objectifs.



Plusieurs éléments l'expliquent :

- Le manque de personnel éducatif durant l'année
- La nécessité d'effectuer des travaux dans plusieurs appartements afin d'accueillir les familles dans des conditions décentes
- Un nombre de refus important des personnes orientées, du fait de la cohabitation dans les appartements qui a allongé les temps de vacances

3) LE PUBLIC ACCUEILLI

Nous avons accueilli au total sur l'année, 57 personnes soit 20 mères avec 37 enfants sur l'ensemble de l'année 2022. Parmi elles, 6 nouvelles familles ont intégré le dispositif en 2022, soit 21 personnes.

Composition des familles accueillies en 2022

Familles		Enfants 
Femme + 1 enfant	7	7
Femme + 2 enfants	9	18
Femme + 3 enfants	4	12
	20	37

57

PERSONNES
ACCUEILLIES
EN 2022

Profil des personnes présentes au 31/12/2022

AU 31/12/2022

17 FAMILLES
pour un total de

47 RÉSIDENTS
soit

17 FEMMES
avec 

30 ENFANTS 

SUR LES 17 FAMILLES

9 FEMMES AVAIENT UN EMPLOI

1 ETAIT EN CONGÉS MATERNITÉ

1 ETAIT EN FORMATION

Les autres résidentes étaient, pour la plupart, dans des démarches de retour à l'emploi.

SUR CES 17 FAMILLES PRÉSENTES AU 31/12/2022

14 ont une demande de logement social en cours

parmi lesquelles

7 ont une reconnaissance DALO et une labélisation SYPLO.



Les mères accueillies au CHU ont

entre **28** et **46** ans



Les enfants accueillis au CHU ont

entre **0** et **16** ans

LES SORTIES DU DISPOSITIF

10 sorties du dispositif    **10** vers du logement public

Ce qui représente **100 % de sorties positives** sur ce dispositif.

Durée moyenne de séjour

Les 10 personnes sorties sont restées sur le dispositif en moyenne 38 mois contre 32 mois en 2021.

Nous constatons ainsi, que le taux de rotation a été en amélioration en 2022, en permettant la sortie de familles présentes depuis longtemps sur le dispositif.

La durée moyenne de séjour pour les résidents présents au 31/12/2022 est de 16 mois.

BILAN 2022

L'année 2022 a été marquée par :

- Finalisation du livret d'accueil
- Mobilisation de l'équipe et accentuation des visites à domicile
- Création d'un « collectif familles »
- Mutualisation des services CHRS/CHU ALTHO (ex : participation des familles aux interventions de l'association ADS, fêtes en commun...), l'objectif étant le décloisonnement entre les services du Pôle



PERSPECTIVES 2023

- Mise en place de réunions trimestrielles collectives avec les résidents. Cette question est conditionnée par le fait de trouver un espace adapté. Ce sont des réunions d'hébergés importantes avant la mise en place de CVS
- Développement des ateliers : soutien à la parentalité, accès à l'autonomie dans les hébergements avec l'agent technique qui pourrait contribuer au savoir-habiter et à la bonne appropriation de l'espace de vie des hébergés

PAJ

USAGERS RÉGULIERS

Situé à Malakoff à quelques minutes de la gare, le PAJ accueille et accompagne le public au quotidien en garantissant un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation. En lien avec les autres structures actives locales, il est un ancrage territorial pour répondre aux besoins fondamentaux d'un public en situation d'errance.

Le PAJ propose un accueil inconditionnel, un endroit où les personnes peuvent venir se reposer, manger, trouver une écoute et un accompagnement et une orientation adaptée à leurs besoins.

Parmi ses missions :

- Répondre aux besoins fondamentaux
- Bénéficier d'une mise à l'abri en journée
- Créer, recréer un lien et le maintenir
- Faciliter l'accès aux droits
- Rompre l'isolement
- Apprendre le respect des règles en collectivité
- Evaluer les besoins de la personne pour assurer un suivi
- Procéder à l'ouverture des droits
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle

1) L'ACTIVITÉ QUOTIDIENNE DU PAJ AUXILIA 2022

En chiffres

EN 2022 LE PAJ A ÉTÉ OUVERT

338 JOURS

302 en 2021

MOYENNE DES VISITES/JOUR

40,4 VISITES/JOUR

ET A ACCUEILLI

13 660 VISITEURS

DONT 3158 FEMMES

12 571 en 2021

POUR

1338 USAGERS
RÉGULIERS

DONT 383 FEMMES

1319 en 2021



Ouverture 7 jours sur 7

Depuis 2022, le PAJ Auxilia est désormais ouvert tous les week-ends de l'année, jours fériés y compris samedi et dimanche de 10h à 17h sans interruption.

Cela a permis d'offrir un accueil permanent surtout les jours dans lesquels beaucoup de structures sont fermées et d'augmenter le nombre de domiciliations sans mettre en difficulté le fonctionnement quotidien de la structure

Cette ouverture supplémentaire a nécessité le recrutement de 1,23 ETP pour assurer l'accueil et le ménage les week-ends.



La distribution alimentaire

Comme en 2021, une distribution alimentaire hebdomadaire est effectuée grâce à un partenariat avec PHENIX. Cette distribution rencontre systématiquement un franc succès et permet aux isolés et aux familles de bénéficier de produits variés et de qualité. Cette distribution permet ainsi d'agrémenter le quotidien des personnes accueillies tout en luttant contre le gaspillage.

Entre janvier et décembre 2022, 11,49 tonnes de nourritures ont été livrées par PHENIX, soit l'équivalent de 22976 repas d'après les statistiques extraites de leur plateforme numérique.

Ateliers numériques



Les ateliers numériques mis en place fin 2021 ont pris fin cet été. En effet, il a été constaté une très faible mobilisation du public qui, étant confronté à une grande précarité au quotidien, ne considère pas prioritaire l'accès à l'outil numérique. Actuellement, cet atelier est repris par les agents de manière ponctuelle, à la demande des usagers si besoin. Des postes informatiques en autonomie avec un accompagnement à la demande et à disposition des usagers vont être installés dans la salle commune.

L'accueil des familles au PAJ les mercredis après-midi



Des ateliers autour de la parentalité, permettant ainsi aux familles en situation d'exclusion de pouvoir se rendre à l'accueil de jour en toute sécurité avec leurs enfants, ont été proposés les mercredis après-midi. Sont ainsi proposées des ateliers cuisine, nutrition, alimentation, santé, des cours d'alphabétisation donnés par un usager du CMA, des jeux ...

De ce fait, nous avons pu constater un intérêt croissant des familles domiciliées pour ce temps dédié. En particulier, 3 familles y participent très régulièrement et une dizaine s'y présente de manière ponctuelle.

En parallèle, la montée en compétence des agents d'accueil référents et de l'équipe éducative sur ces thèmes est prise en compte par le biais de modules de formation sur la petite enfance et le soutien à la parentalité.

2) LA DOMICILIATION EN 2022

Le PAJ compte également parmi ses missions la domiciliation. Cette démarche essentielle constitue souvent la première clé du trousseau pour les personnes et familles qui veulent enclencher un processus d'insertion.

Le passage de 350 à 500 domiciliations en 2022 :



L'année 2022 a été marquée par le passage de 350 domiciliations en 2021, à 500.

Ceci a demandé une mobilisation sur le territoire, avec les partenaires, pour permettre aux personnes en situations de grande exclusion de pouvoir y accéder sans avoir à justifier d'une appartenance au territoire mais à la condition de ne pas être déjà rattachées administrativement ailleurs.

Cette décision a permis à de nombreuses personnes sans ancrage et en errance d'hôtel en hôtel, de gare en gare, de pouvoir trouver un lieu repère et ouvrir leurs droits pour entamer des démarches de réinsertion (administrative, sanitaire, juridique, professionnelles, de logements, etc.).

La domiciliation en chiffres pour 2022 :

Agrément pour

500

FOYERS

350 en 2021

495

**PERSONNES
DOMICILIÉES**

713

AVEC LES
AYANTS DROITS
DONT

557
MAJEURS

156
MINEURS



491 HOMMES

dont

402 MAJEURS

89 MINEURS

332 ISOLÉS



222 FEMMES

dont

155 MAJEURES

67 MINEURES

66 ISOLÉES

232 DEMANDES DE RENOUVELLEMENT

239 AVEC LES AYANTS DROITS

38 FOYERS ONT ACCÉDÉ À UN LOGEMENT STABLE

1 CHANGEMENT D'ÉLECTION DE DOMICILIATION

3 PERSONNES NE SE SONT PAS PRÉSENTÉES
PENDANT PLUS DE TROIS MOIS

LE BILAN 2022

- Augmentation du nombre de domiciliations à 500 foyers
- Finalisation des travaux : nouvel équipement de la salle (fauteuils, mobilier et télévision), réfection des douches collectives, achats de machines professionnelles...
- Arrivée d'une travailleuse sociale en avril 2022, le poste étant resté vacant en début d'année et recrutement toujours en cours pour un deuxième travailleur social
- Recrutement de 2 agents d'accueil à temps partiel pour l'ouverture 7jours / 7 complétés par 1 demi-poste en CDD pour le développement de l'atelier soutien à la parentalité
- Réorganisation de l'atelier Doc Dépôt
- Ouverture effective après la période de test de l'atelier soutien à la parentalité
- Développement des partenariats et des actions en vue de l'accueil, du soutien et de la mise en mouvement du public accueilli :
 - avec les équipes mobiles de secteur permettant la mise en place de temps de régulation pour l'équipe autour des situations complexes, la présence d'une psychologue une matinée par semaine, la présence d'une infirmière et d'un médecin une journée par quinzaine.
 - avec Entourage pour l'organisation de petits évènements comme la fête de fin d'année avec jeux de société et concert



PERSPECTIVES 2023

- Redéfinir et préciser le cadre d'intervention de l'Equipe Mobile Santé Précarité d'Aurore en cours de contractualisation. Objectif : enrichir l'offre et l'orientation pour les personnes accueillies.
- Développer l'animation de l'espace collectif en mettant en place des ateliers hebdomadaires dans l'objectif de créer des temps conviviaux, d'échanges et de rencontres entre les personnes accueillies, à l'intérieur et à l'extérieur de la structure
- Retravailler les documents d'accueil pour les rendre accessibles à un public varié
- Poursuivre la communication sur l'atelier soutien à la parentalité afin de toucher un plus grand nombre de familles

CHS

Le Centre d'hébergement et de stabilisation est un dispositif qui accueille en diffus des familles orientées par le 115, de manière inconditionnelle. Suite à l'orientation, le contact est pris avec la famille pour une admission immédiate. Lors de l'arrivée de la famille, un premier entretien permet de comprendre la situation de la famille, d'expliquer les conditions d'hébergement et d'accompagnement et de préciser le règlement de fonctionnement avant signature du contrat de séjour.

Le travail au CHS est tourné vers l'accompagnement global : visites à domicile, rencontres à l'extérieur ou au bureau, un travail d'accompagnement autour de la scolarité ou des activités extra scolaires, de l'orientation, de l'emploi, du médical ainsi que développement du travail partenarial.

Les bureaux du CHS sont situés à Malakoff. Les **98 places** sont réparties en diffus sur **18 appartements** sur les communes de Bagneux, Bourg la Reine, Antony, Sceaux et Clamart.

Suite à un incendie durant l'été 2022, le nombre d'appartements est descendu à 17 pour le reste de l'année.



1) L'ACTIVITÉ 2022 EN CHIFFRES

TAUX
D'OCCUPATION

89%



NOMBRE
DE NUITÉES

31 883



Ce taux d'occupation est juste en dessous des objectifs de 90%, alors que l'année a été marquée par plusieurs difficultés de fonctionnement :

- Le manque de personnel éducatif durant l'année pour assurer l'accueil des personnes
- La nécessité d'effectuer des travaux dans plusieurs appartements afin d'accueillir les familles dans des bonnes conditions
- Une instabilité dans l'équipe technique qui devait intervenir dans les appartements après les départs, ce qui a allongé les durées de vacance de certaines places
- La perte d'un appartement et les difficultés de captation

2) LE PUBLIC ACCUEILLI



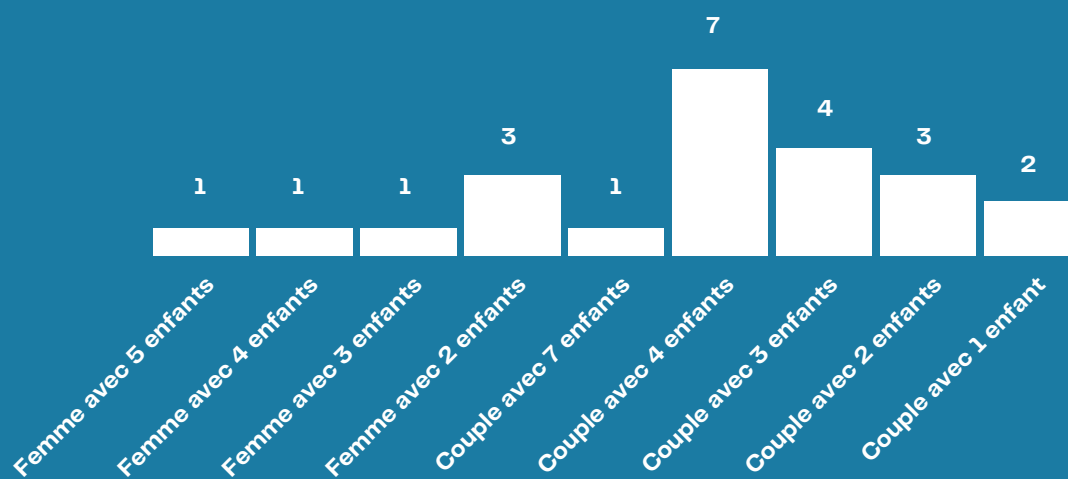
113
PERSONNES

SOIT

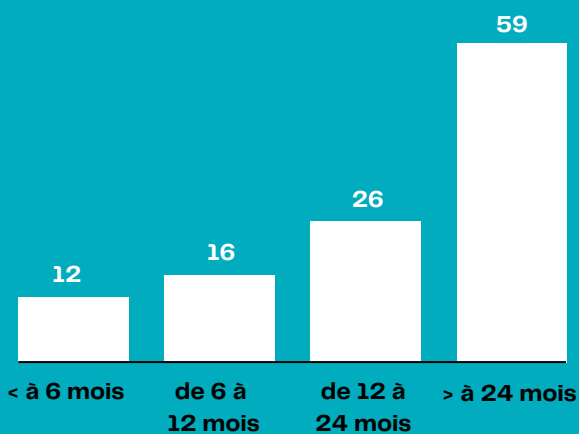
23
MÉNAGES



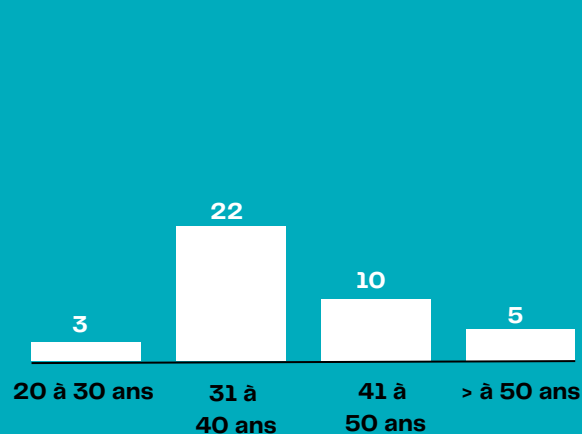
Composition familiale des personnes accueillies sur 2022



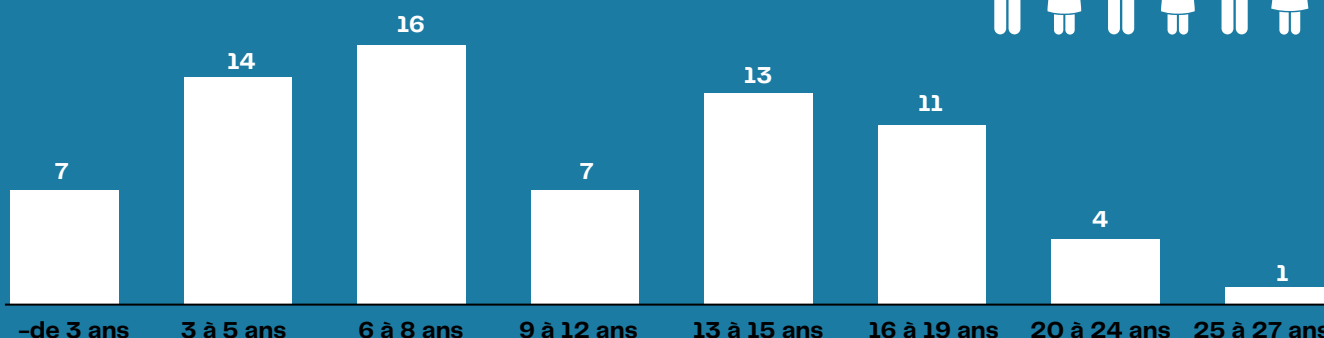
Durée d'hébergement des personnes accueillies sur 2022



Âges des adultes accueillis sur l'année 2022



Âges des enfants (incluant les enfants majeurs)



Typologie des personnes présentes au 31/12/2022

Au 31/12/2022, **15 familles étaient présentes** pour un total de 79 résidents.

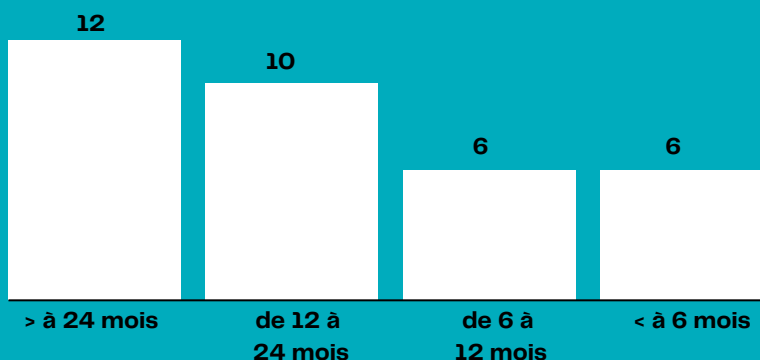
Sur les 15 familles présentes au 31/12/2022, 11 familles ont une partie de leurs ressources qui proviennent de l'emploi (CDI ou CDD).

La durée moyenne de séjour des 79 personnes présentes au 31/12/2022 est de **28 mois**.

Typologie des sorties du dispositif en 2022

Les **34 personnes** sorties du dispositif se composent de 7 ménages. Il s'agit de **7 sorties positives** car elles ont été faites dans le cadre d'une accession à un logement social.

Durée d'hébergement des personnes sorties



Durée moyenne de séjour des personnes sorties

34 SORTANTS

20 MOIS

3) LE QUOTIDIEN DE L'ACCOMPAGNEMENT ET LES DIFFICULTÉS DU CHS, FOCUS SUR UNE SITUATION DE FAMILLE ACCOMPAGNÉE

Malgré la volonté d'accompagner au mieux les personnes dans leur parcours d'insertion et d'accession à l'autonomie, les parcours administratifs peuvent être très longs et imprévisibles. Les modalités de régularisation étant des facteurs qui peuvent nous échapper.

Un travail est effectué en lien avec les partenaires et les tutelles dont nous avons le soutien. Cependant l'équipe éducative du CHS se retrouve confrontée à certains éléments inhérents au contexte sociétal dont nous sommes tributaires.

Voici ci-après un exemple permettant d'illustrer cette situation.

Situation de la famille M. arrivée à Auxilia en novembre 2018 en situation régulière et passée en situation irrégulière début 2019

Nous accueillons la famille M. depuis le 29 novembre 2018. Elle se compose du couple et de leurs trois enfants.

Parcours avant l'arrivée de la famille en France :

Monsieur et Madame M. ont une bonne situation en Algérie. Leur deuxième enfant souffre d'une maladie ne pouvant bénéficier d'une prise en charge dans leur pays d'origine. Le couple fait une demande pour que l'intervention soit prise en charge à Paris et elle est acceptée en octobre 2017.

Parcours depuis l'arrivée de la famille en France :

La famille arrive donc en France le 27 octobre 2017. Leurs enfants subissent l'intervention dès le 1er novembre 2017 et restent un mois hospitalisés. Par la suite, un suivi médical est nécessaire. C'est pourquoi en janvier 2018, Monsieur et Madame M. prennent la décision de rester en France.

Le couple obtient une Autorisation Provisoire de Séjour avec une autorisation de travail. Monsieur débute alors un emploi en CDD qui mènera à un CDI chez le même employeur.

Fin 2018, les Autorisations Provisaires de Séjour ne sont pas renouvelées et ils reçoivent une Obligation de Quitter le Territoire Français.

Accompagnés d'une avocate, ils ont déjà effectué plusieurs recours sans succès actuellement.

Cela fait maintenant 5 ans que la famille est sur le territoire français, Monsieur travaille depuis quatre ans et les enfants sont scolarisés.

Cette régularisation permettrait de poursuivre leurs insertions professionnelles car Madame souhaite travailler. Également, cela permettrait de les accompagner vers le droit commun et le logement autonome. Sans celle-ci, la famille reste au CHS sans perspective de sortie.



BILAN 2022

- Développement du partenariat pour faire face aux situations complexes. Les professionnels ont eu à développer et rencontrer de nouveaux partenaires (protection de l'enfance, droit etc).
- Développement des projets avec et pour les familles dans la démarche d'insertion : de nombreux ateliers de soutien à la parentalité au quotidien ont été réalisés avec chaque famille en ayant le besoin.
- Développement des compétences des professionnels en assurant des temps de formations courtes et la participation à des colloques ou conférences



PERSPECTIVES 2023

- Continuer à renforcer le partenariat notamment autour des questions juridiques et administratives
- Développer de nouveaux ateliers collectifs pour les familles
- Rechercher de nouveaux bureaux pour le service afin de se rapprocher de la zone des appartements en diffus.
- Poursuivre le développement des compétences des professionnels par des formations courtes

CMA

Le Centre de Mise à l'Abri (CMA) collectif accueille de façon inconditionnelle, **des hommes isolés** sans domicile fixe, orientés par le 115, pour un hébergement d'urgence à la nuitée pendant une période de 14 jours renouvelable 1 fois. Le CMA collectif est ouvert 7J/7 et 24H/24.

AUXILIA

17
PLACES

LOCAUX
MALAKOFF



Il y a également un jardin à l'arrière et des sous-sols avec buanderie et espaces de stockage.



Il s'agit d'une structure composée de 8 chambres doubles sur 2 étages et 1 chambre PMR au RDC, un bureau d'accueil et un salon / salle à manger.

La structure propose un accompagnement collectif et individualisé alliant une écoute active, une vigilance quant à la santé des personnes, un travail de prévention et de sensibilisation lié aux conflits et un rappel au cadre le cas échéant. Une première évaluation sociale des situations des personnes est également proposée. Pour les démarches administratives, si les personnes hébergées n'ont pas d'accompagnement déjà existant, elles ont la possibilité de se rendre au PAJ afin d'y faire leur domiciliation et donc de bénéficier de l'accompagnement administratif global qui y est proposé.

Certaines orientations ont pu être proposées, mêmes si ces orientations ne rentrent pas dans les fonctions institutionnelles des professionnels sur place. L'objectif étant, dans ce contexte particulier, de maintenir un cadre sécurisé et structurant pour tous.

1) L'ACTIVITÉ 2022 EN CHIFFRES

TAUX
D'OCCUPATION

99%



comme en 2021

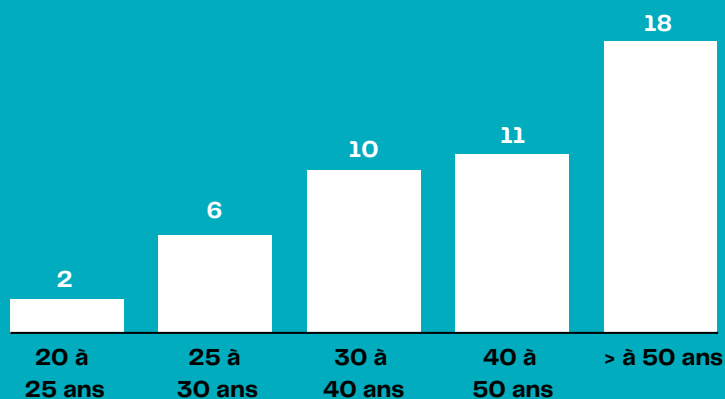
NOMBRE
DE NUITÉES

6 133



2) LES PERSONNES ACCUEILLIES

Age des personnes accueillies en 2022



47

HOMMES dont

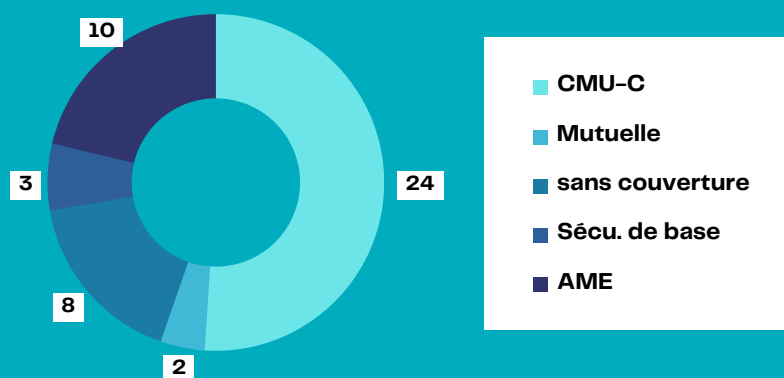
17

PRÉSENTS
AU 31/12/2022

Les ressources et l'emploi des personnes hébergées en 2022



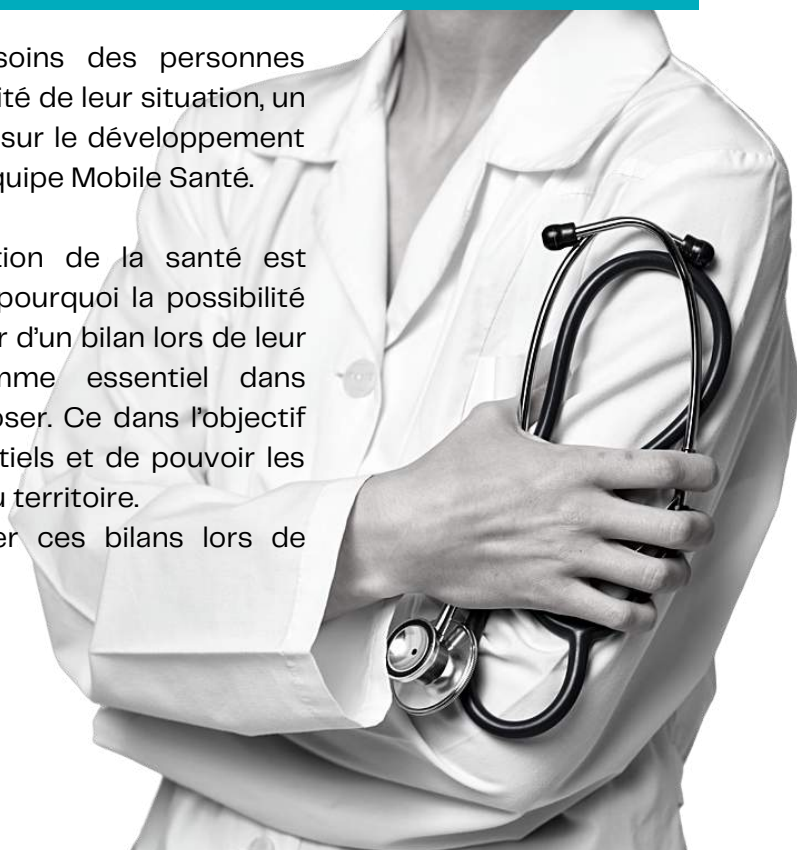
Couverture santé et accès aux soins



Concernant la question de l'accès aux soins des personnes accueillies au CMA, au vu de la grande précarité de leur situation, un travail important a été effectué cette année sur le développement du partenariat territorial. Notamment avec l'Equipe Mobile Santé.

En effet, il a été constaté que la question de la santé est régulièrement négligée par ce public. C'est pourquoi la possibilité que les hommes accueillis puissent bénéficier d'un bilan lors de leur passage sur la structure apparaît comme essentiel dans l'accompagnement que nous pouvons proposer. Ce dans l'objectif de pouvoir diagnostiquer des besoins essentiels et de pouvoir les orienter vers les acteurs sanitaires adaptés du territoire.

Nous œuvrons actuellement à systématiser ces bilans lors de l'accueil des personnes.



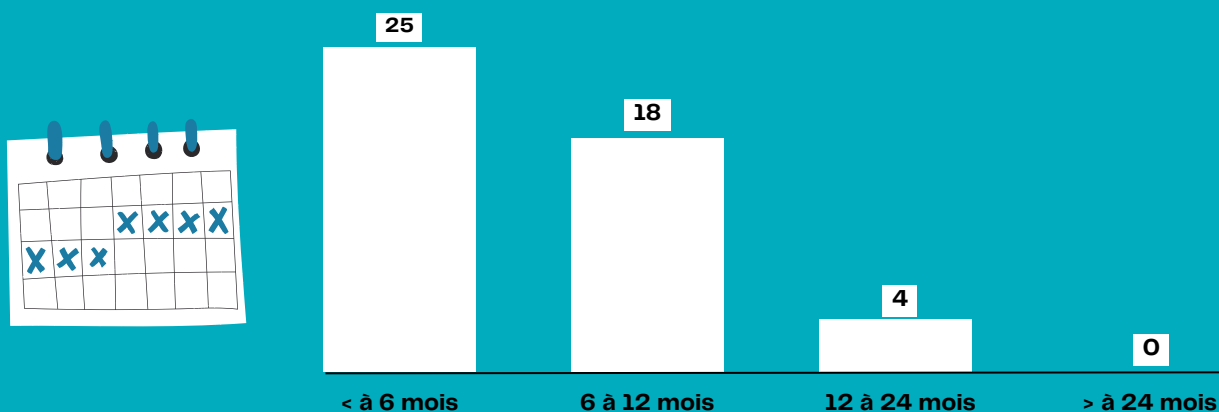
Les situations inadaptées

En lien avec le sujet de la santé, nous constatons un accueil de personnes dont la situation médicale n'est pas adaptée à notre structure. En effet, le principe d'inconditionnalité et le projet du CMA permettant d'offrir un « sas » de répit à toute personne orientée par le 115, met en lumière des profils qui devraient être orientés et pris en charge sur des établissements permettant une prise en charge médicale (Lits Halte Soins Santé, Lits d'Accueil Médicalisés...).

Malgré les préconisations d'orientations effectuées auprès du SIAO et de la DRIHL, le manque de places dans les structures de ce type, ne permet pas actuellement la réorientation des personnes sur ces structures adaptées. En 2022 nous avons eu notamment 2 situations qui relevaient du secteur sanitaire ou médico-social. Celles-ci ont demandé à déroger à la règle des 14 nuitées renouvelables une fois, leur santé ne leur permettant pas un retour à la rue.

Malgré la remontée de ces situations aux partenaires et aux autorités qui tentent de nous soutenir autant que cela se peut sur ces dernières, la prise en charge au CMA de ce type de profil impacte l'organisation et l'accompagnement proposé par la structure. En effet, ces situations mettent notamment l'équipe en grande difficulté. Le personnel présent n'est pas formé sur ces questions et se sent démuni. Également la structure n'est pas adaptée matériellement pour ces accompagnements qui relèvent de la question sanitaire.

Durée d'hébergement des personnes accueillies



Il est à noter qu'en 2021, le fonctionnement du centre a été impacté au quotidien par la crise sanitaire. En effet, la prise en charge en termes de nuitées, s'est vue rallongée pour répondre aux demandes de l'autorité sanitaire. Les orientations dans d'autres centre étant complexes du fait de la fermeture de plusieurs d'entre eux, le choix du maintien des hommes isolés accueillis au sein du CMA a été acté.

Dans ce contexte, 17 des personnes accueillies sur l'année 2022 étaient présentes depuis 2021. La priorité a donc été de permettre leur sortie vers d'autres structures. Ce, afin de permettre au CMA de se recentrer sur ses missions de mise à l'abri et sur son agrément de 14 nuitées renouvelables une fois.

Maintenant, hormis les situations dérogatoires actées en partenariat avec le SIAO et les acteurs sanitaires, notamment en cas d'états de santé précaires, les nouvelles personnes arrivées doivent quitter la structure dans les délais prévus par l'agrément. Cela permettra d'optimiser le taux de rotation en 2023, en offrant un temps de répit à un nombre plus important d'hommes isolés en situation de rue.

Typologie des personnes sorties du dispositif en 2022



Durée moyenne de séjour des personnes sorties



BILAN 2022

- Dans le cadre du partenariat avec l'association Entourage les hommes accueillis ont pu réinvestir les espaces proposés par l'association (jeux en extérieur type pétanque et soirées jeux dans un café associatif de Malakoff)
- Des partenariats territoriaux ont été développés notamment avec l'équipe mobile santé qui intervient au PAJ pour que les hommes du CMA puissent bénéficier des rendez-vous médicaux et psychologique au PAJ
- Des accompagnements spécifiques ont été réalisés pour les agents d'accueil afin de les former à réaliser des notes d'observation sociale à destination du SIAO, permettant des orientations au plus juste des besoins et réalités des personnes.
- Une formation de 2 jours à l'accueil d'un public précaire destinée aux nouveaux professionnels a également été mise en place
- Des séances de groupe d'analyse des pratiques avec une psychologue extérieure ont été réalisées.



PERSPECTIVES 2023

- Consolider encore d'avantage le partenariat avec Entourage en proposer des ateliers communs aux différentes structures
- Développer la mutualisation des activités, des partenaires et des ressources humaines avec le PAJ
- Poursuivre la montée en compétences des agents autour des démarches administratives et des évaluations des situations
- Réécrire le livret d'accueil

AUXILIA

UNE NOUVELLE CHANCE

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES



DIRECTION RÉGIONALE
ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'HÉBERGEMENT
ET DU LOGEMENT



Depuis 100 ans ...

NOS VALEURS

Un **altruisme bienveillant** dans l'accompagnement de la personne et à chaque étape

Le **respect de chaque personne** et de ses droits, en la plaçant au cœur de son projet, sans jamais l'exempter de ses devoirs

L'accès à l'**autonomie** de la personne par l'**accompagnement**

Un souci permanent d'**ouverture sur l'extérieur et aux autres**, pour les personnes accompagnées comme pour l'association elle-même, gage d'une **insertion** réussie.

NOS MISSIONS

Lutter contre l'isolement et/ou l'exclusion découlant de la maladie, du handicap, de la précarité et de l'incarcération

Contribuer à la **solidarité**

Maintenir le **lien social**

Favoriser le retour à l'**autonomie**

Accompagner à la **réinsertion sociale et professionnelle** les personnes en grande précarité via l'hébergement, la formation, l'enseignement.